

Les pratiques funéraires en Gaule lyonnaise de l'époque augustéenne à la fin du 3^e siècle

András Márton



ARCHAEOPRESS PUBLISHING LTD

Summertown Pavilion

18-24 Middle Way

Summertown

Oxford OX2 7LG

www.archaeopress.com

ISBN 978-1-78969-807-7

ISBN 978-1-78969-808-4 (e-Pdf)

DOI: 10.32028/9781789698077

© András Márton and Archaeopress 2021

Cover: Urne funéraire, Collection de Lugdunum, musée & théâtres romains, num.inv. : 2006.1.451.1,

©photo : Jean-Michel Degueule, Christian Thioc/Lugdunum

All rights reserved. No part of this book may be reproduced, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying or otherwise, without the prior written permission of the copyright owners.

This book is available direct from Archaeopress or from our website www.archaeopress.com

Sommaire

| | |
|---|------------|
| Sommaire | i |
| Remerciements | vii |
| Introduction | 1 |
| L'objectif de l'étude..... | 1 |
| Les limites de l'étude..... | 2 |
| Les limites temporelles..... | 2 |
| Les limites géographiques..... | 2 |
| Les données impliquées dans l'étude | 2 |
| Informations enregistrées et présentation | 6 |
| Choix des formats..... | 6 |
| Données relevant des « nécropoles » ou des sépultures isolées | 6 |
| Données relevant des sépultures ou des assemblages individualisés | 7 |
| Données relevant des rites | 7 |
| Données se rapportant aux tombes et aux structures de crémation | 7 |
| Données relevant des restes humains..... | 7 |
| Données relevant des mobiliers | 8 |
| Les mobiliers analysés | 9 |
| Définitions des groupes fonctionnels..... | 10 |
| Les mobiliers non analysés | 11 |
| La position du mobilier..... | 11 |
| Les problèmes rencontrés lors de la constitution de corpus..... | 11 |
| Le vocabulaire retenu | 12 |
| La définition d'une sépulture | 12 |
| Sépultures d'enfants et sépultures d'adultes | 13 |
| Vocabulaire lié aux crémations..... | 14 |
| Vocabulaire lié aux inhumations | 17 |
| Les divers types de tombes | 19 |
| Le mobilier et les divers types de mobilier..... | 20 |
| Vocabulaire lié aux cultes de la tombe..... | 21 |
| Historique des recherches | 23 |
| Etude | 25 |
| Bilan documentaire | 25 |
| Les inhumations..... | 28 |
| Contextes et répartitions | 28 |
| Orientation | 31 |
| Types et modes de construction des tombes à inhumation | 33 |
| Tombes à fosse simple | 33 |
| Les cistes en pierre..... | 36 |
| Tombes maçonnées en briques | 36 |
| Miscellanea..... | 37 |
| Sarcophages..... | 37 |
| L'emplacement du corps..... | 40 |
| Linceuls et brancards..... | 40 |
| Cercueils en bois..... | 40 |
| Cercueils en plomb..... | 42 |
| Inhumations primaires/secondaires..... | 43 |
| La position du défunt dans les inhumations | 43 |
| La position du tronc | 43 |
| Position de la tête..... | 45 |
| Position des membres..... | 46 |
| Pratiques faites sur le corps avant ou lors de la mise en terre..... | 46 |
| Pratiques faites sur les corps après la fermeture de la tombe | 46 |

| | |
|--|-----|
| L'influence des pratiques funéraires de l'âge du Fer sur les inhumations précoces en Gaule lyonnaise | 47 |
| A propos du passage de la crémation à l'inhumation en Gaule lyonnaise | 49 |
| Les crémations | 50 |
| Contextes et répartitions | 50 |
| L'orientation des bûchers et des sépultures à crémation..... | 52 |
| L'étape de la crémation..... | 52 |
| Les ustrina | 52 |
| Les bûchers | 53 |
| Les fosses dépotoirs..... | 57 |
| Pratiques post-crématoires..... | 57 |
| Bûchers ayant acquis le statut de sépulture (crémation en position primaire)..... | 58 |
| Bûchers n'ayant pas acquis le statut de sépulture | 58 |
| Crémations en position secondaires | 58 |
| Crémations en réceptacle..... | 58 |
| En urne en céramique (sauf amphores)..... | 59 |
| En urne en verre | 63 |
| Fermetures des urnes en verre et en céramique..... | 70 |
| En amphores | 71 |
| En vase en bronze..... | 72 |
| En vase de bois..... | 73 |
| En « urnes » en plomb | 73 |
| En ossuaires en pierre..... | 75 |
| En imbrex..... | 77 |
| En coffre en bois | 77 |
| En réceptacle organique (sauf vases et coffres en bois)..... | 78 |
| Miscellanea..... | 79 |
| Le mode d'emplacement des restes humains, la quantité et le choix des ossements calcinés dans les urnes | 79 |
| L'organisation interne des réceptacles | 79 |
| Crémation multiples en position secondaire..... | 83 |
| Protection des urnes..... | 83 |
| Crémations en position secondaire sans réceptacle..... | 85 |
| Avec amas d'ossements | 85 |
| Crémations simples..... | 85 |
| La question des crémations en urne et à côté | 86 |
| Structures des tombes à crémation en position secondaire..... | 88 |
| Tombes à fosse simple | 88 |
| Tombes à tegulae | 89 |
| Tombes à cistes | 90 |
| Chambres souterraines maçonnées..... | 90 |
| Crémations associées à des éléments de marquage monumental (monuments, tumuli) | 90 |
| Les sépultures des enfants..... | 91 |
| Orientation des sépultures d'enfants | 91 |
| Rites appliqués aux tombes d'enfants..... | 92 |
| Crémations | 92 |
| Inhumations | 93 |
| Structures des tombes d'enfants..... | 95 |
| Pratiques liées à la fermeture des sépultures d'enfants..... | 95 |
| Association des adultes et des enfants dans les sépultures | 95 |
| Les pratiques associées à la fermeture de la tombe | 96 |
| Le « culte » de la tombe | 98 |
| Les conduits à libation | 98 |
| Les aménagements de surface | 99 |
| Mobilier | 100 |
| La position du mobilier..... | 100 |
| La position du mobilier dans les inhumations..... | 100 |
| La position du mobilier dans les crémations | 102 |

| | |
|--|-----|
| Les interventions faites sur le mobilier | 103 |
| Récipients | 104 |
| Céramiques | 104 |
| Dans les sépultures à crémation | 104 |
| Le nombre de vases par assemblage..... | 104 |
| Formes et catégories fonctionnelles | 106 |
| Les céramiques dans les « sites de référence »..... | 117 |
| Conclusions sur le dépôt des céramiques comme mobilier dans les crémations | 126 |
| Dans les sépultures à inhumation..... | 128 |
| Dans les sépultures d'enfants | 132 |
| Etat des vases déposés | 135 |
| Quelques formes et productions particulières | 136 |
| « Biberons »..... | 136 |
| Patères..... | 136 |
| Mortiers | 136 |
| Céramique à glaçure plombifère..... | 137 |
| Cruches en forme de tête | 137 |
| Sigillée noire métallescente | 137 |
| Importations | 137 |
| La terre sigillée | 138 |
| Amphores | 142 |
| Balsamares en céramique | 145 |
| Turibula | 150 |
| Vases en verre | 151 |
| Dans les tombes à crémation..... | 155 |
| Dans les tombes à inhumation | 159 |
| Dans les tombes d'enfants..... | 159 |
| Dans les sites de référence | 161 |
| Importations, productions et formes particulières | 165 |
| Vaisselles en métal | 167 |
| Vases en argent..... | 167 |
| Vases en bronze | 167 |
| Vases en plomb..... | 169 |
| Vases faits d'autres matériaux | 169 |
| Éclairage..... | 170 |
| Meubles | 172 |
| Lits funéraires | 172 |
| Divers meubles et supports..... | 173 |
| Autour du corps | 173 |
| Masques funéraires | 173 |
| Éléments vestimentaires | 173 |
| Chaussures..... | 173 |
| Fibules | 175 |
| Éléments de ceintures | 179 |
| Éléments vestimentaires dans les tombes d'enfants..... | 179 |
| Parures | 179 |
| Épingles à cheveux | 180 |
| Les bagues..... | 181 |
| Les perles | 182 |
| Les colliers | 183 |
| Bracelets | 183 |
| Torques | 183 |
| Boucles d'oreilles..... | 184 |
| En conclusion sur les parures..... | 184 |
| Toilette et soins du corps | 185 |
| Équipements de toilette | 185 |
| Les miroirs..... | 186 |

| | |
|--|------------|
| Palettes à fard | 187 |
| Spatules..... | 187 |
| Cuillers cosmétiques..... | 187 |
| Specilla ou cure-oreille..... | 187 |
| Pincettes (volsellae)..... | 187 |
| Couteaux cosmétiques..... | 187 |
| Forces | 187 |
| Peignes..... | 188 |
| Strigiles..... | 188 |
| Boîtes cosmétiques..... | 188 |
| Produits cosmétiques | 188 |
| Équipements médicaux..... | 189 |
| Armes et militaria..... | 189 |
| Harnachement du cheval | 195 |
| Char..... | 195 |
| Ustensiles..... | 195 |
| Couteaux | 195 |
| Cuillers | 196 |
| Tissage..... | 196 |
| Écriture | 198 |
| Jeux, mesures et comptages..... | 199 |
| Pupa..... | 200 |
| Musique..... | 200 |
| Coffrets et serrurerie..... | 201 |
| Monnaies..... | 202 |
| Petits objets en ambre..... | 214 |
| Religion personnelle/domaine de la religio privata..... | 214 |
| Figurines en terre cuite | 214 |
| Figurines de bronze..... | 218 |
| Tabellae defixiorum | 219 |
| Offrandes animales et végétales..... | 219 |
| Tombes et offrandes d'animaux..... | 219 |
| Offrandes alimentaires | 220 |
| Suidés | 222 |
| Les ovi-caprinés..... | 222 |
| Les bœufs | 223 |
| Les volailles | 223 |
| Léporidés | 224 |
| Les poissons..... | 224 |
| Les œufs | 224 |
| Coquillages et escargots..... | 224 |
| Dépôts probablement non alimentaires..... | 224 |
| Les chevaux | 224 |
| Les chiens | 225 |
| Les offrandes végétales | 225 |
| Curiosités | 226 |
| Le mobilier associé aux enfants | 226 |
| Conclusion | 228 |
| Vers une reconstitution du rite et une interprétation des structures complexes | 228 |
| Les rites | 228 |
| Le mobilier..... | 229 |
| Les pratiques funéraires en Gaule lyonnaise : unité ou morcellement territorial ?..... | 230 |
| La sélection du mobilier funéraire..... | 231 |
| Les « doubles funérailles » liées à la crémation..... | 232 |

| | |
|--|------------|
| Summary | 233 |
| The rites | 234 |
| The grave goods | 234 |
| Funerary customs in the Gallia Lugdunensis: unity or territorial fragmentation?..... | 235 |
| The selection of the grave goods..... | 236 |
| The “double-funeral” of the cremation rite..... | 237 |
| Le Testament du Lingon | 239 |
| Annexe I : Catalogue des sarcophages du Haut-Empire en Gaule lyonnaise | 240 |
| Bibliographie | 248 |
| Abbreviations | 248 |
| Introduction aux volumes annexes et précisions concernant les illustrations | 304 |
| Liste des cartes | 309 |
| Cartes | 321 |
| Catalogue http://doi.org/10.32028/9781789698077-catalogue | 467 |
| Tableaux http://doi.org/10.32028/9781789698077-tableaux | 468 |

Remerciements

En premier lieu toute ma gratitude va à mon directeur de thèse, le Professeur Patrick Galliou, pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée durant ses années, sa disponibilité, ses encouragements et surtout pour avoir toujours cru en moi. Son soutien a été essentiel à l'achèvement de ce travail. Je suis particulièrement reconnaissant aux Professeur Dénes Gabler et Professeur Michel Provost d'avoir bien voulu me faire l'honneur d'être rapporteur de ce travail. Ma gratitude va également à Professeur Valérie Huet ainsi que Janka Istenič d'avoir accepté d'examiner ma thèse.

Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette thèse en facilitant mes recherches : les personnels des nombreux centres de documentation qui m'ont ouvert leurs portes et m'ont accueilli avec sympathie. La réalisation de ma thèse et cet ouvrage n'aurait été possible sans l'aide inestimable d'Estelle Gauthier et sans le soutien de ma famille, en particulier mes filles Eliana et Oriana. Cet ouvrage est dédié à mon père Mátyás Márton, sans son soutien il n'aurait pas été possible de mener à bien le travail qui est à la base de ce volume.

Introduction

Ce livre est issu de ma thèse de doctorat intitulée « Le rituel funéraire en Pannonie de l'époque augustéenne à la fin du 3^e siècle en comparaison avec les provinces occidentales » soutenue « *Summa cum laude* avec la félicitation du jury à l'unanimité » à l'Université de Bretagne Occidentale en 2013.¹ L'objectif de cette thèse était donc d'analyser la plus large gamme possible de données publiées recueillies et de réaliser une synthèse des coutumes funéraires romaines en Pannonie en soulignant les différences régionales et temporelles, synthèse qui puisse servir de base solide pour de futures études et au traitement des documents inédits.

Dès le début de ce travail, est apparu l'intérêt d'examiner la situation dans une autre province occidentale de l'Empire romain. Le choix s'est porté sur la Gaule lyonnaise. Les coutumes funéraires de l'époque romaine, mis à part quelques synthèses régionales ou études locales, n'ont pas non plus été examinées d'une façon synthétique pour l'ensemble du territoire de la province. Sa population indigène est celtique, comme pour la majeure partie de la Pannonie. Néanmoins on trouve des points très différents dans l'histoire de ces deux provinces. Tandis que la Pannonie était fortement influencée, culturellement et économiquement par la présence de l'armée romaine sur son territoire, la Gaule lyonnaise était une province quasi *iners*. Elle a par contre été beaucoup plus tôt ouverte aux influences méditerranéennes, qui l'ont davantage influencée. Les guerres contre les Marcomans et les Sarmates ont marqué une rupture en Pannonie, que la Gaule lyonnaise n'a pas connue. Une étude parallèle de ces provinces permettra de mieux comprendre l'évolution des coutumes funéraires caractéristiques de l'ensemble des provinces occidentales et celles qui sont propres à chacune de ces deux régions. Elle doit permettre également de mieux appréhender l'influence jouée par l'armée romaine et les immigrants venant d'autres provinces sur les coutumes funéraires en Pannonie.

Le présent volume est l'édition non remaniée des chapitres portant sur la Gaule lyonnaise de ma thèse avec un court supplément sur les trouvailles et les études les plus importantes qui ont paru ou dont j'ai pris connaissance après la clôture du manuscrit de ma thèse.²

¹ MÁRTON, A., *Le rituel funéraire en Pannonie de l'époque augustéenne à la fin du 3^e siècle en comparaison avec les provinces occidentales*. Vol. 1-7, Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale. Brest 2013.

² Voir dans note 13.

L'objectif de l'étude

Pour l'étude des pratiques funéraires, l'inégalité quantitative et qualitative des données pose un problème particulier. Il est difficile, voire parfois impossible de les analyser au niveau des *civitates*, même au regard d'une période plus courte.³ Une étape importante, que ce travail tente de mener à bien, est le recueil des données publiées et l'étude des pratiques funéraires de ces deux provinces en vue de la présentation d'une synthèse, soulignant les variations géographiques et les changements au fil du temps, qui pourra servir de base solide pour les études et les publications à venir.

Richard Reece⁴ a considéré trois approches complémentaires pour l'étude des nécropoles des provinces romaines :

1. L'architecture, la structure des tombes et le traitement des mobiliers et des restes humains.
2. La situation topographique, l'organisation et le développement des nécropoles et leurs relations avec les habitats.
3. L'analyse des restes humains.⁵

On peut distinguer un aspect, entre tombe et nécropole, méritant une attention particulière :

4. L'analyse de la signalisation des sépultures (*tumuli*, stèles, monuments, jardins etc., souvent découverts en contextes secondaires – *spolia*). Cette question d'une grande complexité impliquant à la fois des notions d'architecture, d'épigraphie, d'iconographie, d'histoire de l'art, d'analyse du matériel, mériterait sa propre analyse.⁶

Ce travail se limite à l'analyse du premier aspect.⁷ Il ne tente ni de présenter la structure des nécropoles,

³ Sur les problèmes de la représentativité et de l'interprétation des découvertes archéologiques : FERDIÈRE 2004 ; POLFER 2004.

⁴ REECE 1982.

⁵ Seule une attention limitée a été portée aux restes humains, partiellement parce que le rite majoritaire à cette époque est la crémation. L'étude des restes brûlés nécessite en effet un enregistrement sur le terrain différent de celui d'une inhumation et d'autres méthodes spéciales d'examen, MCKINLEY 1989. Sur la technique des fouilles et les particularités de la documentation des bûchers et les incinérations, BEL 1996 ; LE GOFF – GUILLOT 2006 ; BLAIZOT – BEL – BONNET – CABANIS – CAILLAT – ORENGO – WITTMANN 2009, avec bibliographie. Sur la technique de documentation des inhumations dans le milieu de l'archéologie préventive, COURTAUD 1996.

⁶ Comme par exemple l'étude de Carmen Ciongradi sur les monuments funéraires de Dacie supérieure, CIONGRADI 2007.

⁷ L'objectif de cette thèse n'est pas d'étudier une nécropole en particulier, bien que certains sites ayant livré davantage de données

leur évolution ou leur situation topographique ni les modes de signalisation ou la typologie des monuments. Bien évidemment les résultats publiés des analyses anthropologiques ont été utilisés, néanmoins la présentation de la population antique de la province du point de vue de l'anthropologie physique ne fait pas partie des objectifs de ce travail.

Les limites de l'étude

Une question fondamentale pour l'étude des pratiques funéraires dans les provinces est celle des limites temporelles et spatiales de l'investigation, vu que les données nous sont parvenues d'une façon très inégale dans l'espace et dans le temps, mais aussi selon les types de communautés auxquelles les tombes se rattachent.

Les limites temporelles

L'histoire de l'Empire romain se divise en deux grandes périodes. Le Haut-Empire et le Bas-Empire. Suite à la crise du III^e siècle apr. J.-C.,⁸ de profonds changements eurent lieu dans l'organisation politique, militaire et économique de l'Empire. Avec les réformes de Dioclétien, une nouvelle ère (le Bas-Empire) débute. Parallèlement la culture matérielle est radicalement transformée, de nouvelles formes de mobilier apparaissent dans les sépultures. Ces changements n'ont pas laissé intactes les coutumes funéraires. Tandis que durant le Haut-Empire le rite principal était la crémation, au Bas-Empire celle-ci a été remplacée par l'inhumation. Non seulement l'étude de ces deux rites nécessite des techniques différentes et soulève des problématiques différentes, mais la documentation et la quantité des vestiges se rapportant à ces deux périodes sont différentes. C'est pourquoi cette étude se focalise sur le Haut-Empire, c'est-à-dire de l'époque augustéenne au début du règne de Dioclétien.⁹

Les limites géographiques

L'étude prend en compte le territoire de la Gaule lyonnaise (Figure 1) au cours du II^e siècle avant les changements des frontières du début du III^e siècle,¹⁰ à l'exception d'*Alesia*. *Alesia*, faisait partie de la Lyonnaise à l'époque augustéenne, puis elle a été rattachée à la Germanie supérieure. Elle a à nouveau fait partie de la Lyonnaise au début du III^e siècle. En effet *Alesia* offre une documentation relativement riche dès l'époque

seront considérés comme des « sites de référence » afin de faire ressortir les particularités de ces sites, mais d'une manière générale, ce travail vise à mettre en évidence des tendances pour l'ensemble de la province et identifier des particularités régionales.

⁸ Dans la suite du texte ainsi que dans les catalogues et sauf mention contraire, les dates se réfèrent aux années après J.-C.

⁹ Les sépultures datées par les monnaies de *Carus* ou de *Carinus* n'ont pas été prises en compte.

¹⁰ Sur les frontières de la Gaule lyonnaise, WUILLEUMIER 1948 ; GOUDINEAU 1998, 311-324.

augustéenne. Les nécropoles de la *Colonia Copia Lugdunensium* (Lyon) et les sépultures sur son territoire sont en grande partie inédites. Elles ont récemment été le sujet d'une thèse,¹¹ et de plusieurs publications se fondant en grande partie sur des fouilles inédites.¹² Il semblait peu utile, et parfois même impossible, de refaire les analyses basées sur les informations, sans doute de moins en moins précises, que l'on peut recueillir dans les publications. Les sites et les assemblages connus ou reconstituables sont recensés dans le catalogue avec la bibliographie correspondante, mais l'étude s'appuie fortement sur les résultats de ces synthèses.

Les données impliquées dans l'étude

Cette étude est basée uniquement sur les publications. Dans le catalogue les données de la bibliographie publiées jusqu'en 2008 ont été systématiquement intégrées. Parmi les titres parus après 2008, les publications des nécropoles ou des sépultures ainsi que les synthèses ont été également utilisées pour l'analyse du mobilier et pour les datations.¹³

¹¹ TRANOY, L., *Recherches sur les nécropoles antiques de Lyon : topographie et rites funéraires*. Thèse de doctorat. Université de Provence-Aix-Marseille 1995.

¹² BLAIZOT et al. 2009.

¹³ La liste des études portant sur les nécropoles du Haut-Empire doit être complétée par l'article de Martial Monteil sur les crémations en milieu rural du Pays de la Loire (MONTEIL 2004), couvrant une partie de la Lyonnaise et de l'Aquitaine apportant des informations sur de nouveaux sites inédits : à Arçonnay - Parc Saint-Gilles (Sarthe) les fouilles menées en 2002 ont mis au jour une crémation en fosse circulaire contenant des esquilles d'os, des clous, des charbons de bois, des tessons de céramique et un fragment d'un objet en bronze (MONTEIL 2004, 120) ; à Jongué-Jumelles - La Couaille (Maine-et-Loire) on a découvert une crémation, datée entre le dernier tiers du I^{er} et la fin du II^e s., déposée probablement dans un coffre en bois renfermant également trois coupes en sigillée (Drag. 35/36). Le coffre était déposé dans une petite fosse (MONTEIL 2004, 117) ; à Mazé - La Chaussée (Maine-et-Loire) en 1995 on a découvert une fosse quadrangulaire avec fragments d'os humains brûlés (il pourrait s'agir d'une crémation remaniée par une fosse dépotière non funéraire ou d'une fosse dépotière perturbée par une crémation), datant du premier quart de n.è. (MONTEIL 2004, 117) et à Vivoin (Sarthe) on a signalé deux crémations datant du II^e s. (MONTEIL 2004, 123).

Les ouvrages suivants ont paru ou sont devenus accessibles pour moi seulement après que la base a été close, seulement les contributions les plus importantes sont référencées dans le texte : SIMON 2006 (Chantepie [Ille-et-Vilaine] - Les Rives du Blossne, 13 crémation en urne, dont une en verre, les autres en céramique de stockage ou de petit stockage, datant entre le milieu du I^{er} et le début du III^e s. ; VANPEENE 2007 ; LABAUNE 2009 ; LABAUNE-JEAN 2010 ; ANDRÉ - LEAHEY - ROTTIER 2013 ; FERDIÈRE 2013.

Le lit funéraire de *Bibracte* dont je connaissais seulement une brève mention (BIANCHI 2010, 49) est maintenant publié avec son assemblage, TEEGEN 2013. Il vient d'une crémation en urne en céramique trouvée au lieu-dit « Les Barlots » au milieu d'un enclos. La sépulture est datée entre 50 et 30/20 avant J.-C. L'urne (vase de cuisine ou de stockage) a été déposée dans une fosse simple avec un vase à panse globulaire (à onguent ou de liquide ?). L'urne contenait des ossements calcinés (1147 g) d'un adulte avec des restes d'un lit funéraire et d'autre mobilier brûlé : 5 *unguentaria* en céramique, 2 fragments d'une amphore provenant de l'île de Kos (vinaire), 20 noyers et noisetiers. Elle a également contenu un fragment non brûlé d'un vase sans anse pour la présentation ou consommation des liquides. S'il ne s'agit pas d'un tesson par chance non brûlé d'un vase placé sur le bûcher, ce fragment peut être interprété comme *pars pro toto* d'un vase utilisé lors d'un banquet funéraire ou lors d'une

libation accompagnant les funérailles. Ce lit funéraire est pour le moment le plus ancien connu dans les provinces nord-occidentales. Cet assemblage illustre également comment les vases à onguents ont commencé à prendre place dans les pratiques funéraires (l'auteur mentionne d'autres exemplaires inédits de la nécropole de la « Croix du Rebut » : Sép. 23, Enclos 16 et 49 ; Cat. n° 71.66) de l'élite locale vers la fin de l'époque laténienne. La présence du vin liqueur importé mérite également d'être soulignée. Cette sépulture illustre bien qu'un statut social élevé peut correspondre à des offrandes « modestes » déposées dans la sépulture sans d'autres marqueurs caractéristiques pour l'élite autochtone (vases en bronze, bijoux, etc.). De précieuses informations sur des vases en céramique de la nécropole de la Croix du Rebut à Bibracte (Cat. n° 71.66) sont publiées dans LACHAMBRE *et al.* 2016.

Les trouvailles de la nécropole du Pont l'Evêque à Autun (Cat. n° 71.17) ont été présentées lors d'une exposition temporaire accompagnée par un catalogue, cf. NÉCROSCOPIE.

Concernant les nécropoles urbaines, il faut mentionner en premier lieu l'article sur l'archéologie d'un espace suburbain de Lyon (BLAZOT *et al.* 2010) et l'ouvrage de Laudin Robin sur la verrerie de Lyon durant le Haut-Empire, présentant, entre autres, les vases en verre trouvés dans les nécropoles (en grande partie inédits) et en les situant dans le contexte socio-économique local, ROBIN 2016. Pour les nécropoles de Paris, il faut ajouter les sites du 49-51, avenue de l'Observatoire et 64-68, rue Henri Barbusse fouillés en 1870 ayant livré 20 inhumation datant entre le I^{er} et le IV^e s., BÉMONT – CHEW 2007, 550-551. Voir aussi : DU CLEUZIOU 1872, 184, n. 2 ; DU CLEUZIOU 1873, *non vidi* ; DE PACHÈTRE 1912, 394, n. 1, *non vidi* ; CAG 75, n° 393, 281-282, fig. 173. Seule l'assemblage de l'inhumation 6 (datée entre 200 et 250) est connu (peut-être partiellement). Elle était orientée nord-sud. L'assemblage contenait une lampe avec un vase en sigillée (placés sur le côté du défunt) et (?) des vases en céramique commune : assiette, 4 bols, bol tripode, mortier, 4 vases de petit stockage, 3 vases pour la présentation de liquide, TUFFREAU-LIBRE 1995 83-87, n°s 150-156, 158-164, 166-169 ; BÉMONT – CHEW 2007, 550-551.

Pour les nécropoles de Tours de nouvelles données sont parues dans LORANS – JOLY – TRÉBUCHET 2007.

Concernant la Nécropole sud du Jublains (Cat. n° 53.1) deux publications de Jacques Naveau apportent des précisions, NAVEAU 1990, sur les vases en verre trouvés à Jublains ; NAVEAU 1998, avec des illustrations sur quelques vases en verre et en céramique provenant de la nécropole. Caroline Siette-Lepoutier a publié un article sur les nécropoles de Vannes (SIETTE-LEPOULTIER 2017), dans lequel elle illustre des fragments de vases en verre fondu (fig. 1), visiblement appartenant à des balsamiques, provenant des fouilles anciennes (Cat. n° 56.28 ?). Elles sont plus nombreuses comme ne l'ont été signalées auparavant dans la bibliographie. Dans son résumé sur les découvertes faites à l'angle de l'avenue de Verdun et de l'avenue Aristide-Briand elle illustre une manche de passoire en bronze (fig. 16). Cette passoire, auparavant inédite, a été trouvée lors des fouilles anciennes (Cat. n° 56.28), mais il n'est pas certain qu'il s'agit d'une trouvaille funéraire. Elle présente également quelques informations sur les fouilles menées en 2015 dans l'avenue Edouard Herricot livrant plus de quatre-vingt crémations en position secondaire en urne (surtout en céramique, certaines en verre) et un bûcher ou une aire de crémation. Six sépultures ont été creusées dans le rocher contenant, d'après la présence de clous, une structure en bois (coffrage ?, coffre ?) et conclue que « de nombreux rejets de bûcher comblaient les niveaux supérieurs des anciennes cuvettes liées à l'extraction ». Sur les nécropoles de Rennes cf. aussi le catalogue de l'exposition tenue en 2018, SIX 2018.

Toujours en milieu urbain, les fouilles du site des 19-21, rue du Docteur-Poulain ont livré de nouvelles données importantes pour la grande Nécropole sud d'Évreux – Clos-au-Duc (Cat. n° 27.13), KLIESCH 2015. Également à Évreux, un cercueil en plomb (daté entre 271 et 275), renfermant l'inhumation d'une femme âgée entre 30 et 50 ans, a été mis au jour, PLUTON-KLIESCH – DEVIÈSE – KLIESCH *et al.* 2013. Cette sépulture, qui était le sujet de nombreuses analyses scientifiques, apporte une contribution importante à nos connaissances sur les cercueils en plomb en Gaule lyonnaise et sur leur diffusion vers la fin du Haut-Empire. Le cercueil a été déposé dans un coffre en bois. Les analyses ont mis en évidence des traces de textiles et de la fourrure. Le mobilier se compose d'un ensemble de 12 antoniniani de mauvaise qualité déposés dans une bourse.

A *Iulibona* on doit à Malina Roberts la re-publication de l'assemblage

privilegié découvert en 1864 sur les lieux du pavillon de M. Alfred Lemaistre (Cat. n° 76.88), ROBERTS 2017. D'autres trouvailles provenant des nécropoles de *Iulibona* figurent dans : DORION-PEYRONNET 2015 et dans le catalogue publié en 2018, cf. LANDRON 2018.

Pour les agglomérations secondaires, il faut mentionner le bref résumé concernant les fouilles faites dans la partie sud de la nécropole de Pîtres – La Ramise (Cat. n° 27.24), MARE – ADRIAN – PILON 2015. On note en particulier une possible tombe à char de La Tène final, et pour l'époque romaine, des vases en céramique et en verre, des conduits à libation, une sépulture de caractère militaire du Bas-Empire. A Alesia une nouvelle nécropole (I^{er}-II^e s.) a été identifiée en 2009 au lieu-dit Pré Haut, LEBLOND 2012. On dispose de peu de renseignement, seulement un aperçu bref des récipients en verre. Caroline Leblond a également présenté une étude synthétique sur la verrerie d'Alésia (cf. Cat. n° 21.1-5). Cet ouvrage apporte de nouvelles observations chronologiques et permet de comparer les vases en verre trouvés en milieu funéraire avec des vases issues d'autres contextes, LEBLOND 2018.

En milieu rural, sur le territoire des Caleti, très proche à la frontière avec la Gaule Belgique une petite nécropole datant entre la fin du II^e et le milieu du III^e s. a été fouillée par Samuel Lelarge, LELARGE 2016. En totale 52 crémations simples ont été documentées, y comprise la Sép. 741 dans laquelle deux individus ont été identifiés (un os d'un immature, peut-être récupéré par accident sur le lieu de crémation). Les analyses carpologiques (relèvent par exemple des dépôts intentionnels de plantes sauvages sur les bûchers, présence du pain) et anthracologiques ont apportés des résultats très importants. Les bûchers ont été construits uniquement de Frêne commun. Dans la sépulture 549 on a découvert un service (11 vases) destiné à la préparation et la présentation des solides et des liquides. Cette sépulture de taille importante (160 x 140 cm) est peut-être associée à un monument funéraire. Dans le cas de cette sépulture privilégiée on détecte un ramassage très limité d'ossements sûr le bûcher (seulement 55g). Cette observation confirme les grandes tendances observées pour la Gaule lyonnaise. On note la présence de vases en céramique comme mobilier primaire ainsi que celle d'un vase en verre dans la sépulture 374. Les offrandes animalières sont en position primaire. Dans trois cas il s'agit d'un coq et du porc. L'absence totale des caprinés et du bœuf est intéressante. Dans la sépulture 181 on a découvert une valve d'huître. Offrande, autre que des vases en céramique, sont rares : monnaie en bronze utilisé comme pendeloque (Sép. 53), tabletterie provenant de coffrets (Sép. 194, 563), lame de silex dans un vase (Sép. 134) et objet en fer indéterminé (Sép. 178).

En territoire des Ebuovices, une petite nécropole a été découverte à Guichainville – Saint-Laurent. Les fouilles ont mis au jour 12 structures dont un nombre incertain des crémations (amas d'ossements ou en urne), ROUDIÉ 2006, 10. Dans la sépulture 103 (I^{er} s.) une cruche a été utilisée comme urne contenant 146 g d'ossements. Une petite bouteille atypique en verre de l'Antiquité tardive ou du début du Haut-Moyen Âge (?) et un coffret ont été trouvés près de l'urne.

Une petite nécropole de seize tombes (parmi eux au moins une inhumation d'un adulte), est signalée près de Monévrain (Seine-et-Marne) en bordure de la voie 100, BERGOT 2012, 87, fig. 3. La nécropole est datée entre la fin du I^{er} et le début du II^e s.

En territoire des Aulerques Cénomans, trois très importants complexes funéraires fouillés à Vivoin – La Petite Nèmerie augmentant considérablement notre connaissance sur les pratiques funéraires dans la Sarthe, AUBRY – LEPINAY – BRETON 2006. Il s'agit de trois enclos avec au total 48 crémations. Dans l'enclos A, une aire charbonneuse dense en esquilles osseuses peut correspondre à une aire de crémation ou des rejets des bûchers. La présence d'une grande quantité de fragments de panse d'amphores et cruches signale des pratiques libatoires. Cet enclos renfermait 23 crémations. 13 crémations ont été découvertes dans l'enclos C. Dans l'enclos B, les crémations ont été déposées en coffres. Il s'agit de quatre crémations en position primaire et plusieurs fosses (dépôt de résidus de crémation). La publication est accompagnée d'une analyse anthropologique. La sépulture 1013, datée au I^{er} s., correspond à une crémation en verre (dans une bouteille à panse carrée contenant un balsamique en verre et des ossements brûlés), l'urne était bouché par un autre balsamique en verre. L'assemblage contenait aussi trois strigiles en fer. Les auteurs mentionnent également un autre strigile conservé au musée de Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise) trouvé dans une crémation à Guiry, AUBRY – LEPINAY – BRETON 2006, 14. Un petit ensemble funéraire (daté entre 150 et 225) a été fouillé à Coulans-

sur-Gée – Les Brochardières (Sarthe) et publié avec des analyses anthropologiques, MAYER – BRUNET 2016. A Soings-en-Sologne – Le Sauveur (Loir-et-Cher) deux sépultures avérées et deux possibles ont été découvertes en 2010-2011, AUNAY 2014. Seulement une d'entre elles est décrite plus précisément. Il s'agit peut-être d'une inhumation d'un enfant (pas d'ossements conservés), datée à la fin du I^{er} s.), contenant 14 vases en céramique (biberon, cruches, assiettes, jattes et pots) et 3 vases en verre (dont deux balsamiques et un cratère en calice). Ce cratère est une trouvaille exceptionnelle en milieu funéraire dans la Gaule lyonnaise. La nécropole était couverte par une couche de limon dans laquelle les crémations en urne en céramique et un « dépôt ossuaire » ont été faits. 22 sur les 30 vases découverts contenaient des ossements brûlés toujours en faible quantité : entre 1 et 20 g pour 19 urnes, entre 20 et 50 g pour 2 vases et seulement 1 urne contenait plus de 100 g. Les crémations datent entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle.

Dans l'Indre-et-Loire un assemblage funéraire, contenant sept vases en céramique a été trouvé à Tavant, cf. Cat. n° 37.27. Il a été acquis par le musée de l'Hôtel Goulin de Tours en 2001, BAY *et al.* 2012, 133 et col. fig.

En territoire des Senons une nécropole à inhumation suivie par une nécropole à crémation a été découverte à Corbeilles – Les Terres neuves (Loiret), G. Teyssie in, FERDIÈRE – GUIOT 2015, 347-352, Site n° 79. La nécropole à inhumation contenait une dizaine d'individus (dont cinq hommes et deux femmes ont été identifiés, tous adultes sauf deux adolescents). Ils datent du II^e-III^e s. A Courtempierre – Les Genièvres (Loiret) deux inhumations du Haut-Empire sont signalées, A. Ferdière in, FERDIÈRE – GUIOT 2015, 371-372, Site n° 90. Une petite nécropole (datée entre 150 et 225) entourée par un enclos a été fouillée à Corquilleroy – La Grevasse (Loiret), F. Langry-François in, FERDIÈRE – GUIOT 2015, 379-381, Site n° 98. L'enclos contenait 8 inhumations (une dizaine d'adultes et peut-être deux immatures dont leur ossements pourraient être complètement disparus), 2 dépôts de bovidés et 2 fosses de caractère incertain (sépultures détruites ?). Les inhumations ont été faites en deux groupes ; chacun contenait cinq adultes et un immature. Les dépôts des bovidés sont sans parallèle pour le moment en Gaule lyonnaise. Ils ont été découpés en portions anatomiques et enterrés dans un coffrage accompagnés avec du mobilier. Un d'entre eux contenait une monnaie d'Hadrien (124-128). Parmi le mobilier une monnaie usée du Haut-Empire et trois petites cruches en céramique sont signalées. A Pannes – site 1B de la « ZAC Arboria » (Loiret) un bûcher funéraire (en fosse ?) de 1,2 x 2,2 m a été découvert, GEORGES 2003. Un individu âgé de plus de 19 ans a été brûlé sur la structure (combustion supérieure à 650 °C). Il n'est pas clair, si ce bûcher, du Haut-Empire ?, a acquis le statut de sépulture ou non.

En ce qui concerne les tombes des enfants, une nouvelle publication sur le site Chartres – de Reverdy (Cat. n° 28.2a) apporte des précisions sur la déposition des fœti et des nouveau-nés dans des récipients en céramique à col ouvert et à col fermé, PORTAT – FOURIAUX – SIMON 2013.

Le catalogue de l'exposition tenue sur la céramique antique, médiévale et moderne à Rouen en 1999 (POTS DE TERRE) apporte de nombreuses précisions concernant des sites en Seine-Maritime et en Calvados : Cat. n° 14.08 (n° 22, 32 ; n° 33-34, 34) ; Cat. n° 76.44 (n° 23, 32 ; n° 48-51, 37) ; Cat. n° 76.120, Crémation 1 (POTS DE TERRE, n° 5, 27), monnaie (RIC 1216) brûlée, le col de la cruche a été intentionnellement découpé, elle a été utilisée comme bouilloire, et sur une amphore hispanique (Dressel 20) volontairement découpée (n° 70, 40) ; Cat. n° 76.155 (n° 53 et 59, 38) ; Cat. n° 76.189, Sép. 38 (n° 61, 39), Sép. 150 (n° 75, 41), Sép. 185 (n° 36, 35), Sép. 429 (n° 60, 38). Les actes du congrès de la Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule tenu à Autun en 2016 a apporté de nombreuses contributions importantes sur les pratiques funéraires en Gaule lyonnaise, surtout sur le choix et le traitement du mobilier funéraire. Pour les questions de méthodologie on mentionnera les contributions de Christine Bonnet (BONNET 2016) et de Sylvie Mouton-Venault (MOUTON-VENAULT 2016). Sur le contenu des vases dans le Midi de la Gaule et sur les perspectives des analyses du contenu dans l'étude des pratiques funéraires, cf. BEL *et al.* 2016. Concernant la région de Bourgogne (cf. également : AHÜ-DELOR *et al.* 2016 et AHÜ-DELOR – MOUTON-VENAULT 2016. Sur le territoire Tournon et la région avoisinante en territoire Biturige, cf. LINGER-RQUIER *et al.* 2016. Sur les crémations en amphores dans la nord-est de la Lyonnaise, cf. ADRIAN 2016 ; sur les urnes en céramique de Lyon, cf. BONNET *et al.* 2016. Concernant les vases à glaçure plobifer

Seules les sépultures ont été intégrées.¹⁴ Les vestiges de marquages sans sépultures n'ont pas été pris en compte. Deux exceptions ont cependant été faites pour les ossuaires et les sarcophages. En effet, même s'ils ont été découverts dépourvus de leur contenu, ils indiquent les uns des crémations en position secondaire en réceptacle et les seconds des inhumations. C'est pourquoi ils sont inclus dans cette étude. Les sarcophages sont recensés dans un catalogue distinct et ceux qui ont été découverts avec leur contenu sont également incorporés dans l'analyse des formes de la sépulture, du rite et du mobilier. Les ossuaires (peu nombreux) sont inclus dans le catalogue général.

Les sépultures non datées avec précision à l'intérieur de l'époque romaine ou qui sont datées du III^e-IV^e siècle sans précision posent un problème particulier.¹⁵ Il a fallu trouver le moyen de sauver le plus possible d'informations et en même temps limiter le mélange entre les tombes du Haut-Empire et du Bas-Empire. Comme durant du Haut-Empire, le rite principal dans les deux provinces étudiées est la crémation, il a semblé utile d'intégrer dans l'étude les crémations non datées à l'exception de celles qui ont été découvertes sur les sites ayant livré des crémations du Bas-Empire. Au contraire les inhumations non datées ou datées avec imprécision au III^e-IV^e siècle, n'ont pas été prises en compte, sauf celles faisant partie intégrante d'une nécropole exclusivement utilisée durant le Haut-Empire.

Les « tombes » sans résidus humains posent aussi problème. Ces structures sont parfois également

la publication de Pauline Gohier apporte de nouvelles contributions regardant leur datation, typologie et diffusion, GOHIER 2018.

Concernant les ustensils d'éclairage, un nouveau recueil publie trois lampes chez les Aulerques Éburovices prov. d'Évreux (sans précision et Cat. n° 27.15), néanmoins il est incertain si ces lampes viennent d'un contexte funéraire, CARRÉ – ADRIAN – GUYARD – LEPAUMIER 2015, n° 3, 178, n° 14-15, 179. Concernant les objets liés à l'usage médical ou au soin du corps, l'étude synthétique d'Élis Vigier sur Lugdunum, apporte de nouvelles données, VIGIER 2015. Sur les sarcophages dans la cité des Ségusiaves (Cat.S. n° 7, 17), cf. BÉAL 2013. Sur les sarcophages dans le nord-ouest de la Lyonnaise (chez les Aulerques Éburovices, les Calètes et les Véliocasses) portant un accent sur le Bas-Empire, cf. FOLLAIN 2015. Concernant les fibules dans les assemblages funéraires, une importante étude comparative a été publiée traitant les régions avoisinantes à la Gaule lyonnaise (Ménapiens, Nerviens, Tongres et Trévires), CALLEWAERT 2014.

Sur la relation entre l'armée romaine, le recrutement militaire et l'aristocratie gauloise, en prenant compte des tombes à arme, une importante étude a été réalisée par Michel Reddé (REDDÉ 2014). La ceinture de la sépulture de Chassenard – Chavannes (Cat. n° 03.3) est aussi mentionnée dans DESCHLER-ERB 2016, 595, Tabl. 1. Il faut également signaler une étude importante sur les pratiques funéraires dans la Gaule septentrionale : HANUT 2017.

¹⁴ Pour une définition de la sépulture, voir le chapitre « Vocabulaire » avec plus de précisions sur les structures entrées dans cette étude et celles qui en ont été exclues.

¹⁵ Il s'agit soit de tombes qui sont dépourvues de tout mobilier et ne sont datées ni d'après leur position stratigraphique, ni par une datation C¹⁴, soit de tombes connues par de simples mentions. L'utilisation de la datation C¹⁴ a déjà donné des résultats très importants, BEL – BARBERAN – CHARENDON *et al.* 2008, 214 ; LEPETZ – BÉMILLI – PLUTON-KLIESCH 2010, 31.

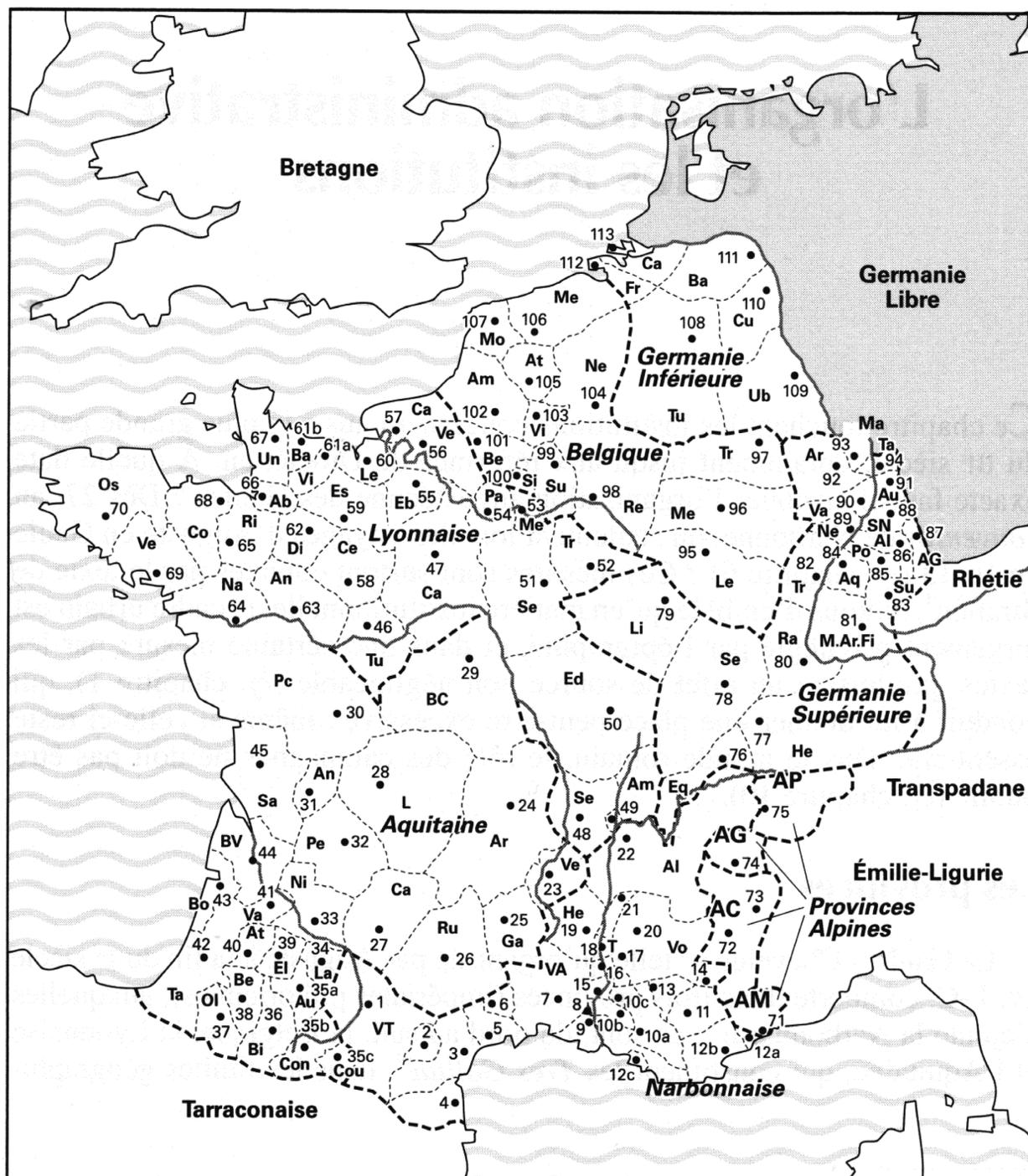


Figure 1. Situation géographique de la Gaule lyonnaise au II^e siècle avec les cités (tirée de FERDIÈRE 2005, 134, Figure 6, 14, d'après DONDIN-PAYRE, M. – RAEPSAET-CHARLIER, M. TH., éd., *Noms, Identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*. Bruxelles 2001, xxii).

appelées « sépultures » ; ce sont quelquefois des cénotaphes, des offrandes chtoniennes, dans d'autres cas des sépultures d'enfants dans lesquelles les ossements ont disparu du fait de l'acidité du sol ou encore des fosses cendreuses (« *Aschengruben* »).¹⁶ Une grande partie vient de fouilles anciennes, où les

observations sont généralement moins précises ; en conséquence la présence d'une faible quantité d'os brûlés a pu être facilement ignorée. Le comblement de la plupart des sépultures n'a pas été tamisé (c'est en tout cas très rarement précisé). Cela pose un problème important pour l'interprétation des structures sans

¹⁶ Sur leur interprétation : WIGG 1993, 115.

résidus humains.¹⁷ Quand on ne connaît pas les détails du protocole appliqué, il est hasardeux de vouloir proposer une interprétation fiable. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas avancer d'identification possible pour ces structures. Toutes les structures identifiées comme sépultures sont entrées dans la base, hormis des cas « extrêmes » comme quelques pierres trouvées ensemble ou bien un lot de tessons sans restes humains ont été baptisés « sépultures », mais l'absence de restes humains a été notée et les commentaires ont été nuancés.

Informations enregistrées et présentation

Choix des formats

En vue de l'étude d'un grand nombre de données, qui ont été publiées d'une façon très différente, il a été jugé essentiel, en plus de les enregistrer d'après des critères communs, de les organiser de manière à les rendre exploitables. Pour les deux provinces, deux bases de données informatiques¹⁸ ont été construites grâce à un tableur (Excel) en vue des analyses.¹⁹ Le choix de leur présentation s'est porté sur un catalogue réalisé sous Word, présentant les informations de base : lieu de découverte, bibliographie du site concernant le Haut-Empire et datation de la période d'utilisation durant le Haut-Empire. Chaque nom d'unité de découverte est précédé par un code, aussi utilisé dans les tableaux et dans le texte. Les sites sont classés d'après les numéros des départements puis, pour chaque département, elles sont dans l'ordre alphabétique. Dans les cas où des sépultures, des assemblages individualisés ou individualisables sont connus, ils sont listés d'après la bibliographie générale sur le site avec leur appellation, la bibliographie qui leur est propre et la datation retenue dans cette étude. Les datations sont toujours données en dates absolues.

La présentation du corpus est complétée par des tableaux présentant les détails pour chaque tombe, assemblage ou résumé de site. La liste des tableaux correspondant à chaque tombe est intégrée au catalogue.

Les données sont classées sur deux niveaux : le premier correspond aux informations générales sur les nécropoles²⁰ ; le second aux sépultures, assemblages individualisés ou types de sépultures décrits.

Etant donné la quantité volumineuse du catalogue (<http://doi.org/10.32028/9781789698077-catalogue>) et des tableaux (<http://doi.org/10.32028/9781789698077-tableaux>) ils sont téléchargeables en format pdf.

Données relevant des « nécropoles » ou des sépultures isolées

Concernant le mode de recherche, on a distingué des fouilles systématiques, non systématiques, découvertes fortuites, prospections et circonstances inconnues. Les découvertes antérieures à la Seconde Guerre mondiale ont été classées comme « anciennes », et celles qui sont postérieures comme « modernes ».²¹ En ce qui concerne l'état de publication, trois niveaux ont été distingués : non publiées (connues uniquement par des rapports préliminaires ou des informations provenant des autres études), partiellement ou complètement publiées. L'exploitation de ces informations sera présentée dans le partie « Bilan documentaire ». L'objectif ici n'était pas de faire une étude du développement de la recherche archéologique funéraire mais plutôt d'avoir un aperçu de ces facteurs qui influencent profondément la qualité des données.

Concernant les « nécropoles » ou les sépultures isolées, les données de base suivantes ont été enregistrées : le contexte de la nécropole, le nombre minimum de tombes découvertes dans la nécropole pour le Haut-Empire,²² suivi de la datation de la nécropole (durant le Haut-Empire),²³ et enfin les rites attestés sur le site (inhumations, inhumations d'enfants, crémations) classés par siècles.

Selon les contextes : les nécropoles se rattachent à des communautés urbaines,²⁴ des agglomérations secondaires, des camps militaires,²⁵ ou au milieu rural.²⁶ Elles sont enregistrées par unités de découverte, c'est-à-dire selon les unités de localisation ou de publication.

²¹ Bien sûr, la précision des observations et la valeur de la documentation varient considérablement. Sans parler de l'apport considérable des fouilles très récentes exécutées selon une méthodologie moderne accompagnées par des observations de l'anthropologie du terrain.

²² Il faut souligner qu'il s'agit du nombre minimum de tombes découvertes pour le Haut-Empire. Par exemple lorsqu'on ne dispose pas du nombre de sépultures, le nombre minimum de tombes découvertes pour le Haut-Empire est de une.

²³ Sauf une éventuelle utilisation durant La Tène finale ou l'époque césarienne ; ni son utilisation antérieure, ni son utilisation postérieure au Haut-Empire ne sont marquées.

²⁴ *Coloniae, municipia* et les chefs-lieux des *civitates*. La précision des datations et souvent le faible nombre d'assemblages connus ne permettent pas d'analyser séparément les phases pré-municipales ou précoloniales de la phase municipale ou coloniale. Elles sont étudiées ensemble et dans les cas importants des précisions ont été apportées dans le texte.

²⁵ Y compris les habitations (*canabae*) rattachées à ceux-ci.

²⁶ Comportant les nécropoles des *vici*, des *villae* ou des hameaux.

¹⁷ Voir plus bas la définition d'une sépulture.

¹⁸ Ces deux bases de données ne sont pas fournies ici sous leur forme informatique mais les informations sont présentées dans la série de tableaux dans le volume annexe.

¹⁹ Les différentes tables ont été croisées grâce à des relations créées sous Access.

²⁰ Ou plus précisément la ou les partie(s) découverte(s) de la nécropole. Voir la partie sur le bilan documentaire.

Données relevant des sépultures ou des assemblages individualisés

Le fichier des tombes contient tout d'abord des éléments descriptifs généraux permettant notamment d'avoir une connaissance de la qualité des données. La première information importante est le niveau de connaissance : s'agit-il d'un assemblage reconstituable appartenant à une tombe bien individualisée ou bien s'agit-il d'une « tombe type » d'une nécropole connue seulement par des mentions ou des descriptions générales.

D'autres informations permettent d'apporter des précisions sur les possibles réserves à avoir vis-à-vis de la description des tombes.

Il est précisé si une tombe est partiellement connue en raison d'une perturbation, d'une fouille partielle, ou d'un pilage. Dans ce cas l'assemblage est noté comme « partiellement connu ». De même que lorsque les informations sur le contenu de la tombe sont peu claires, qu'il existe des contradictions entre plusieurs descriptions, que les ramassages de matériel sont connus pour avoir été sélectifs, la conservation ou l'étude également, des précautions doivent être prises. C'est également le cas des assemblages qui ne sont pas complètement connus à cause d'une publication partielle, trop lacunaire, généralisante ou contradictoire, ou bien parce que la conservation ou la méthode d'étude permettent de supposer qu'ils ne sont pas connus dans leur intégralité.²⁷

Enfin, la datation de chaque tombe est également intégrée à la base de données et correspond à celle indiquée dans le catalogue et les tableaux. Un code de précision de la datation²⁸ a été ajouté afin de réaliser les statistiques dont les résultats sont présentés dans la partie « Bilan documentaire ».

Données relevant des rites

Concernant le rite, trois grandes catégories ont été distinguées : inhumation, crémation, indéterminé. Lorsque c'était possible, des précisions ont été données à l'intérieur des deux premières catégories.²⁹ Dans le cas où plusieurs identifications sont possibles, elles ont toutes été indiquées.³⁰ Il a également été noté si la publication signale l'absence de tout résidu humain.³¹

²⁷ Pour les découvertes anciennes, il faut toujours douter de la connaissance de l'intégralité de l'inventaire.

²⁸ 1 : Haut-Empire sans précision. 2 : tombe datée par un terminus ante ou post quem. 3 : à plus d'un siècle près. 4 : à moins d'un siècle près.

²⁹ Voir la partie « Vocabulaire retenu ».

³⁰ En cas d'incertitude, les possibilités sont marquées par des points d'interrogation.

³¹ Voir plus bas la problématique de l'interprétation de ce type de structure.

Les indices permettant la reconstruction du rite de l'enterrement (calages de pierres, protection de la tombe, traces des gestes réalisés lors de la fermeture de la tombe, chape de tessons) ou du culte lié à la tombe (par exemple des conduits à libation) ont aussi été enregistrés.

Données se rapportant aux tombes et aux structures de crémation

Tout d'abord, lorsqu'ils sont connus, le type et l'architecture de la tombe sont précisés.³² Les fosses simples, pour éviter toute falsification des données, sont notées seulement quand cette information est précisée.³³ L'orientation de la tombe, pour les inhumations, est toujours déterminée par rapport à la position de la tête. Elle n'est notée pour les crémations que lorsqu'elle est significative. Concernant la fosse sont notés : son plan³⁴ et sa forme générale, les matériaux étrangers observables dans le remplissage et son aménagement interne.³⁵ Les particularités liées à sa taille sont signalées (trop petite ou trop grande par rapport au squelette). Comme la profondeur des sépultures par rapport au niveau de circulation antique n'est presque jamais indiquée,³⁶ ce facteur n'a pas été considéré.

Bien que leur étude n'entre pas dans l'analyse, le mode de signalisation, un marquage monumental ou une éventuelle délimitation sont également notés. Dans les rares cas où une stèle peut être rattachée à une sépulture spécifique, son inscription est donnée. Pour les ossuaires et les sarcophages, les catalogues comportent leurs inscriptions et les diverses lectures de celles-ci.

Données relevant des restes humains

Les données anthropologiques de base ont été enregistrées (le plus précisément possible) : le nombre d'individus présents ou la possible présence de plusieurs individus,³⁷ âge,³⁸ sexe et des informations

³² Voir la partie « Vocabulaire retenu ».

³³ Néanmoins il est vraisemblable que la plupart des sépultures sans précision aient été faites en fosse simple.

³⁴ Rectangulaire, rectangulaire avec des angles arrondis, trapézoïdale, ovale, circulaire et irrégulière.

³⁵ La structure du remplissage des sépultures peut être caractéristique des pratiques funéraires d'une communauté, BARAY 2003, 120, avec bibliographie. La microstratigraphie renseigne sur la structure intérieure de la fosse et sur les modalités et les subtilités du dépôt du mobilier et des restes humains, CAMMAS 2010.

³⁶ Souvent un décapage est fait au début des fouilles, une partie de la couche couvrant les sépultures est donc perdue. De toute façon une comparaison des profondeurs ne serait valide qu'à l'intérieur de la même nécropole et du même horizon chronologique.

³⁷ Présence de plusieurs contenants avec des ossements brûlés dans les structures ou de mobilier indiquant la présence d'individus de sexe différent. Sans analyse anthropologique on ne peut jamais être sûr qu'il y a seulement un individu dans une crémation.

³⁸ Rares sont les publications présentant des classes ou des

complémentaires importantes, par. ex. une maladie ou un traumatisme grave ou encore une déformation.³⁹ L'absence de restes humains est également notée.

Parfois l'âge a pu être précisé, au moins une distinction entre adultes et enfants, d'après le type de la sépulture. Une inhumation faite en *imbrex* retournée⁴⁰ ou dans un vase en céramique ou dans une fosse de très petite taille ne peut être qu'une tombe d'enfant, même si c'est n'est pas dit *expressis verbis*. La présence de *bullae* est également un indice qu'il s'agit d'un enfant.

La présence de certains autres objets dans l'assemblage funéraire peut donner des indices pour l'identification de sexe du défunt. Les parures et les petites sculptures en ambre, les outils de tissage et certains accessoires vestimentaires indiquent des sépultures de femmes. Au contraire les équipements militaires, les fibules à arbalète indiquent des tombes d'hommes. Le sexe établi d'après les éléments de mobilier est indiqué dans une colonne séparée.⁴¹

Pour les crémations, le poids⁴² des ossements incinérés a été noté avec des informations complémentaires, par exemple une préférence pour une région du corps ou une déposition dans un ordre spécial, etc.

Pour les inhumations, l'orientation, la position du corps et des membres et la présence ou la présence possible d'un contenant (linceul, cercueil ou coffrage) sont indiqués.

Données relevant des mobiliers⁴³

Tous les objets trouvés dans les sépultures ou qui étaient fortement attachés à celles-ci ont été incorporés dans l'analyse à l'exception de ceux qui étaient déjà considérés comme résiduels d'après les sources ou qui témoignent d'une façon indiscutable du culte de la tombe. Les premiers sont classés dans des catégories définies de positions dans les assemblages (mobilier

primaire, secondaire, indéterminé ou résiduel⁴⁴), les derniers sont présentés dans le chapitre sur le culte de la tombe.

Analyser l'évolution des pratiques funéraires et les changements dans les mobiliers funéraires implique de travailler avec du mobilier de diverses origines qui varie selon les contextes géographiques et chronologiques. Souvent les types des objets ne reflètent pas une différence réelle de fonction, mais seulement une différence de situation chronologique et le lieu de production. Par exemple les vases en céramique, à l'exception des urnes-maisons et des vases de taille réduite, parfois miniatures, sont choisis parmi des vases du quotidien.⁴⁵ Le répertoire des vases accessibles sur le marché dépend du réseau d'approvisionnement de la région et leur typologie varie considérablement de région à région. Les formes des vases en bronze et en argent sont différentes selon les « générations », néanmoins la fonction de chacun des éléments de ces services reste constante.⁴⁶ Pour surmonter ces problèmes, les objets sont regroupés et enregistrés par catégories fonctionnelles.

Le nombre indiqué pour chaque catégorie d'objet est un nombre minimum. Il est précisé s'il s'agit d'un assemblage ou d'un assemblage dispersé ou si l'information provient d'un résumé de site.

Dans le cas de crémations, il est indiqué si un objet est mobilier primaire (P), secondaire (S), indéterminé (I), peut-être résiduel (?) ou bien certainement résiduel⁴⁷ (R). Bien évidemment, les catégories de mobilier primaire et secondaire ne s'appliquent pas aux inhumations. Par convenance le mobilier des inhumations apparaît parmi les mobiliers secondaires.

Le mobilier provenant d'assemblages dispersés ou connu d'après des résumés de site devrait être utilisé avec précautions. Il n'est même pas sûr que tous ces objets proviennent de sépultures et si oui, de combien de tombes. Certains objets, par exemple les vases en céramique commune livrent peu d'informations sur les pratiques funéraires si on ne peut pas les lier à un assemblage précis. Pour d'autres mobiliers leur seule présence est informative et mérite d'être signalée (vaisselles en métal, *militaria*, lampes, etc.). Parmi les vases en céramique les formes spéciales (e.g. les *unguentaria*, les *mortaria*, les *turibula*, les encriers, les tirelires et les casseroles ainsi que les cruches qui les accompagnent, entrent dans cette catégorie de même que les vases importés (sigillées, amphores, etc.). C'est la raison pour laquelle, à l'exception de ceux-ci, les

estimations d'âges. La distinction est plus souvent faite entre mature/immature ou adulte/enfant, ou même moins précise. Néanmoins la position des « adolescents », identifiés par la publication sans analyse anthropologique n'est pas claire.

³⁹ L'état des dents n'a pas été pris en compte.

⁴⁰ Elles sont entrées dans cette étude si la présence d'ossements humains est avérée.

⁴¹ Le mobilier ne peut être utilisé qu'avec grande précaution pour déduire le sexe. Dans les crémations il est possible que plusieurs individus aient été placés dans la sépulture, on peut compter aussi avec des prélèvements accidentels du mobilier en position primaire issu d'autres funéraires sur le lieu de crémation, ainsi que la réutilisation de certains objets pour une fonction complètement différente.

⁴² Séparément dans le contenant (si applicable) et dans la fosse. De préférence le poids exact en grammes, mais les indications relatives (beaucoup, peu, faible, etc.) ont été également notées.

⁴³ Pour la définition du mobilier et des divers types, voir le chapitre « Vocabulaire ».

⁴⁴ Voir ci-après la partie « Le mobilier et les divers types de mobilier ».

⁴⁵ MARTIN-KILCHER 1976, 51 ; BEL 2002, 280 ; BLAIZOT 2009, 130.

⁴⁶ Sur les générations : PETROVSKY 1993, 21-137.

⁴⁷ Les objets considérés comme résiduels par les publications n'ont pas été enregistrés.

vases en céramique hors assemblages ou provenant d'assemblages dispersés ne sont pas pris en compte par cette analyse. D'autres objets, comme divers accessoires vestimentaires, des fibules ou des monnaies ont pu être perdus accidentellement sur le territoire de la nécropole ou peuvent venir d'une utilisation du site antérieure ou postérieure à l'installation funéraire. Ces objets ne sont pris en compte que s'il est précisé qu'ils ont été trouvés dans une sépulture. Chaque analyse est fondée d'abord sur les assemblages, puis les résultats sont nuancés à l'aide de données provenant des assemblages dispersés ou des résumés.

Les mobiliers analysés

Dans cette étude, les catégories fonctionnelles suivantes ont été distinguées et analysées :

- Vaisselles métalliques.
- Vases en verre.
- Vases en céramique.
- Amphores.
- *Unguentaria/balsamaria* en terres cuites.
- Éclairage (torches et bougies, lampes en terre cuite, en verre ou en métal, lanternes et *candelabra*).
- Encensoirs (*turibula*).
- Éléments vestimentaires : fibules, ceintures, boutons, etc. Les fibules sont regroupées par grandes familles de formes et, pour les exemplaires provenant d'assemblages dispersés ou partiellement publiés, leur principale période de fabrication et d'utilisation a été prise en compte pour l'analyse. Pour chaque catégorie fonctionnelle les exemplaires fabriqués en matériau précieux ont été distingués (argent, or, ambre, ivoire).
- Parures : elles sont regroupées par grandes familles fonctionnelles, avec à l'intérieur les bijoux faits dans un matériau précieux (argent, or, ambre, jais, cristal de roche, etc.). Pour les anneaux la présence d'une intaille est spécifiée en mentionnant s'il s'agit d'une intaille en pierre dure.
- Accessoires cosmétiques et du soin du corps : boîtes cosmétiques, miroirs, équipement cosmétique avec pincette et spatule, palettes à fard, petites cuillers, petits couteaux, peignes, strigiles, forces de petite taille, nécessaires d'oculiste, équipement de chirurgien.
- Monnaies : elles sont enregistrées par dénominations ou si celle-ci n'est pas connue, par matériaux.⁴⁸ Aucune distinction n'est faite entre les *denarii* et les *denarii suberati* ou entre les *antoniniani* et les *antoniniani suberati*. Les identifications ont été précisées, lorsque c'était possible, à l'aide des volumes du *Roman Imperial Coinage*. Quand une monnaie a été utilisée pour une autre fonction, par exemple comme pendeloque ou attachée sur un coffret, elles ne sont enregistrées que dans la catégorie dans laquelle elles ont été réutilisées.
- Figurines en terre cuite : elles sont regroupées d'après le sujet représenté.
- Figurines en bronze.
- Petites sculptures en ambre.
- Textes magiques.
- Armes et *militaria*.
- Chars et éléments de char.
- Harnachement et élément de harnachement.
- Accessoires de couture et de tissage : fusaiöles, navette, quenouille, fuseau, poids, aiguilles, bobines, etc.⁴⁹
- Divers outils.
- Couteaux : ils forment une catégorie à part car ils peuvent avoir différentes fonctions. On distingue notamment petit couteaux et couteaux pliables (canifs) pour un usage cosmétique ou pour affuter les calames et grands couteaux pour trancher la viande ou pour la chasse. Les premiers sont traités dans la catégorie à laquelle ils appartiennent.
- Instruments d'écriture (encriers, spatules, règles, *stili*, boîtes à sceaux, etc.).⁵⁰
- Accessoires de jeu et de comptage (dés, jetons).
- *Pupae*.⁵¹
- Instruments de mesure (balance).
- Les éléments de coffrets (charnières, appliques, serrure, clé, etc.).
- *Crepundia*.⁵²
- Offrandes alimentaires : diverses graines et légumineuses, fruits, coquilles d'escargots ou de mollusques marins, ossements animaux. Ces derniers sont identifiés lorsque la publication le permet et analysés selon les quartiers représentés.
- Offrande animale non alimentaire (chiens, chevaux).

⁴⁹ Sur l'identification et la typologie des fuseaux en os et en ambre, cf. GOTTSCHALK 1996. Sur l'identification de certaines formes d'aiguilles en os comme accessoires de coiffure, STEPHENS 2008, ces instruments sont listés avec des épingles à cheveux.

⁵⁰ Pour leur identification, cf. BOŽIĆ – FEUGÈRE 2004.

⁵¹ Les *pupae* ne sont pas de simples jouets. En effet celles qui ont été placées dans des sépultures ont été utilisées pour exprimer symboliquement le statut de femme non mariée, MARTIN-KILCHER 2000, 67, 69-72, avec bibliographie en page 67, à laquelle il faut ajouter MCK. ELDERKIN 1930.

⁵² Pour la définition des *crepundia*, cf. MARTIN-KILCHER 2000, 66-67. Ici seuls les objets qui ne sont pas déjà traités dans une autre catégorie (petite sculpture en ambre, perles, pendentifs, etc.) sont présentés, par exemple des fossiles, des minéraux, des haches néolithiques, etc.

⁴⁸ Les publications ne permettent pas de différencier le matériel des As, des Sesterces et des Dupondi qui sont classés sous l'appellation « bronze » lorsque leur dénomination précise est inconnue.

Définitions des groupes fonctionnels

Vases en céramique

Les vases en céramique sont classés dans les catégories fonctionnelles⁵³ suivantes : préparation et stockage de nourriture,⁵⁴ présentation de nourriture,⁵⁵ consommation de nourriture,⁵⁶ vases de petit stockage,⁵⁷ stockage et présentation de liquides sans anse,⁵⁸ stockage et présentation de liquides pourvus d'anse,⁵⁹ consommation de boissons,⁶⁰ mortiers, amphores avec bouchons d'amphore et couvercles.⁶¹ Pour les amphores leur lieu de production est enregistré. Elles sont classées selon leur contenu présumé (vin, *garum* et conserve de poisson, huile, fruits...). Certaines formes « spéciales » sont étudiées séparément : *turibula*, vases à onguents, casseroles, biberons et tirelires.

⁵³ Pour les regroupements des formes dans les catégories fonctionnelles, cf. BRUNO 1995, 130-131, fig. 27 ; RIQUIER 2004, 94-96, fig. 80-81.

⁵⁴ Les vases de stockage et de préparation de nourriture ont pu servir sans doute non seulement pour la préparation, mais également pour le stockage. Cette catégorie comprend notamment les formes « ollaires », biconiques, les pots, jarres, *cacabus*, tripodes et les plats à cuire.

⁵⁵ Les vases de présentation de nourriture sont des vases larges, plus ou moins profonds. Entrent dans cette catégorie les plats, les grands bols, notamment s'ils sont décorés (peints ou décorés en reliefs). Ils sont faits normalement d'une argile plus fine que les vases de cuisine et sont souvent décorés. Cf. une partie du Groupe de la forme B d'E. Glansdorp, GLANSDORP 2005, 152, fig. 29.

⁵⁶ Formes basses et ouvertes : les assiettes plus ou moins plates et profondes, les petits bols pour les sauces. Les coupes de la forme Drag. 27, car elles accompagnent plutôt des cruches dans les sépultures sont classées parmi les vases à boire. Pour cette catégorie, cf. GLANSDORP 2005, 140, Formengruppe A, fig. 29 et une partie du Groupe de la forme B, 152, fig. 29 ; GLESER 2005, 103-110, fig. 24-25. Néanmoins il faut noter que l'usage des coupes Drag. 27 et 33 pourrait être différent selon la taille du vase (petit et grand modules) ainsi peut évoluer durant la production de ces formes, cf. BIDDULPH 2008. Etant donné le grand nombre des entrées et que dans un certain nombre des cas seul la forme est précisée ces subtilités ne pourraient pas prises en compte.

⁵⁷ On distingue également parmi ces formes des petits modèles de forme ollaire dont la fonction est moins assurée. Ils sont trop petits pour faire la cuisine, ils ont pu servir pour le stockage, mais la lèvre de la plupart d'entre eux a permis de les utiliser comme des vases à boire, cf. GLANSDORP 2005, 140, Formengruppe C/D, fig. 29.

⁵⁸ Formes hautes, fermées, pansues, sans anse. Pour la majorité le diamètre de la lèvre représente moins d'un tiers du diamètre de la panse. Les vases à profil continu, arqué, rentrant vers la lèvre (« tonneaux ») ont servi également pour le stockage de liquides. Pour cette catégorie, cf. GLANSDORP 2005, 183, Formengruppe E, fig. 30 ; GLESER 2005, 86-93, fig. 18, 20.

⁵⁹ Les vases de présentation de liquides, plus généralement des cruches ou des pichets, dont l'anse et souvent l'embouchure indiquent clairement une utilisation pour verser. Il s'agit de formes hautes, fermées, munies d'une ou plusieurs anses. Contrairement à la catégorie précédente ils ont pu facilement servir pour les sacrifices liquides (libations).

⁶⁰ Les vases à boire sont des gobelets, des tasses et certains bols. Ils sont généralement petits, et ont une pâte relativement fine, un rebord permettant de poser les lèvres et de boire sans difficulté en versant le liquide directement dans la bouche. Leur embouchure est large, elle atteint au moins 60 % de leur hauteur. Pour cette catégorie, cf. GLANSDORP 2005, 163, Formengruppe C, fig. 29 ; GLESER 2005, 93-101, fig. 22-23.

⁶¹ Les couvercles sont des céramiques ayant reçu une forme spécifique adaptée à leur fonction de fermeture d'un autre récipient ou sont des vases ou des fragments de vases ayant été trouvés en position de fermeture d'un autre vase. Dans ce cas l'objet est enregistré dans cette position fonctionnelle.

Vases en verre

Parmi les vases en verre, trois grandes catégories ont été distinguées : vases de stockage⁶², vaisselles de table (avec à l'intérieur, les formes pour la présentation de nourriture ou de liquides et les vases pour la consommation de nourriture ou de boissons), les vases de toilette (en distinguant vases de petite⁶³ et de grande taille) et les formes spéciales comme les vases à bec verseur latéral (« biberons »), les vases en forme de grappe de raisin. La classification fonctionnelle suit les catégories établies par Beate Rütli⁶⁴ avec quelques modifications. Les bouteilles à panse carrée sont classées parmi les vases de toilette de grande taille.⁶⁵

Selon l'atelier d'origine, il pourrait y avoir une différence dans la valeur des formes de la même catégorie fonctionnelle. Néanmoins le lieu de fabrication n'a pas été identifié dans la plupart des cas. D'une façon similaire, le contenu des vases de toilette a pu fortement influencer leur prix. En ce moment, on ne peut pas évaluer cet aspect. En revanche certaines techniques de fabrication indiquent clairement que le vase était sans doute plus cher que les autres formes similaires ayant la même fonction. On peut donc distinguer un groupe de verres de qualité, comportant des vases imitant des récipients en agate, en millefiori, peints, gravés, taillés à facettes, soufflés dans un moule et les formes de fabrication complexe, en conséquence chers (cathares, en forme de grappe de raisin).

⁶² Il faut souligner que les formes à panse globulaire (comme par ex. Isings 67) fréquemment classées comme urnes ont été utilisées au quotidien pour le stockage et la présentation sur la table, HARTER 1999, 34.

⁶³ Sans aller dans les détails sur le contenu de ces vases (onguents, parfums, médicaments, etc.) pour lesquels le matériel n'apporte pas d'arguments décisifs, les diverses variétés ayant pu servir autant pour des médicaments que pour des parfums. Pour le contenu de ces vases, cf. DE TOMASSO 1990, 9-28 ; ROBIN - SILVINO 2012, 189-190.

⁶⁴ RÜTTI 1991, 172-182. Pour leur regroupement fonctionnel : SENNEQUIER 1984, 58-66, ses catégories HN8 et 9 sont classées comme « vase de toilette de petite taille » et les catégories HN13 à HN15 comme « vase de toilette de grande taille » ; DE TOMASSO 1990, 19-28, sur les *unguentaria* et les *balsamaria* ; NAUMANN-STECKER 1999, sur les services de table.

⁶⁵ Dans ces cas, on peut supposer un contenu à base d'huile (huile d'olive ?). Sur les bouteilles à panse carrée, SEHER 1965, reste de l'huile végétale dans des bouteilles à panse cylindrique et à panse carrée ; ROTTLÖFF 1999, 48-49, d'après les analyses des résidus de contenu, ces récipients étaient remplis d'huile parfumée ; EBBIGHAUSEN - KARL 1989. Voir aussi comme résumé : SALDERN 2003, 637-639. La même utilisation est indiquée dans le tumulus de Penteville près de Gembloux (Namur, Belgique), où quatre bouteilles à panse carrée étaient renfermées par un coffret en bois, PLUMIER 1986, 85 ; EBBIGHAUSEN - KARL 1989.

La même remarque peut être faite pour les bouteilles à panse cylindrique, FOLLMANN-SCHULZ 1999, 111. Néanmoins il faut souligner que peu d'analyses du contenu ont été réalisées. Ces formes pratiques, une fois vidées de leur contenu d'origine, ont pu servir comme contenant pour différentes matières ; ces formes pouvaient alors servir pour le stockage et le transport de divers contenus.

Vaisselle métallique

L'identification de la fonction des vaisselles en métal se fonde sur la monographie de Richard Petrovsky.⁶⁶ Les vaisselles en bronze et en argent peuvent être classées dans quatre catégories. La première comporte les récipients servant à la préparation de nourriture : chaudrons et poêles avec un manche repliable. Viennent ensuite les services dédiés à la consommation de nourriture (assiettes, coupelles pour les sauces, plateaux et bassins munis d'anses en oméga⁶⁷). Les formes liées à la consommation de vin : situles, casseroles, passoires, louches (*simpula*) et une partie des amphores et des cruches forment une troisième catégorie. Enfin appartiennent au service de la toilette les situles, amphores, cruches, patère à bain (*Badeschale*), les patères et les bassins profonds.⁶⁸ Les cruches décorées par des attaches formant un pied ont servi, avec le bassin, à laver les pieds avant le banquet. Pour l'identification du type de service, les formes suivantes servent de marqueurs décisifs : les louches, les passoires et les casseroles pour les services à vin et les patères et la patère de bain pour les services utilisés pour la toilette. Comme on l'a indiqué, les situles, les amphores et les cruches (sauf certains types) pourraient prendre place dans les deux. Les « balsamiques » ont été le sujet d'une étude récente. Traditionnellement ils sont considérés comme ayant servi pour la toilette / le soin du corps.⁶⁹ On ne peut pas exclure que certaines variantes (en forme de buste ou de tête) aient pu appartenir à des services de table, comme boîtes à épices par exemple.⁷⁰

Les mobiliers non analysés

- Clous en fer à l'exception de ceux placés dans les urnes.⁷¹ Des divers clous dans les crémations posent des problèmes d'interprétation. Il est rarement renseigné s'ils sont brûlés ou non brûlés, leur état de restauration ou ils n'ont pas été du tout restaurés. Leur position exacte dans la stratigraphie interne de la sépulture est le plus souvent imprécise. La majorité provient sans doute de l'assemblage ou de la décoration du bûcher ou des objets posés sur celui-ci (coffres, étagères, cercueils, brancards, lits, etc.),⁷²

d'autres peuvent provenir des bois récupérés et utilisés pour la construction du bûcher, mais des clous pouvaient être utilisés également pour fixer un linceul autour du corps.⁷³ Néanmoins les défauts de la documentation ne permettent pas, sauf dans quelques cas précis, de proposer des interprétations plus ponctuelles. Pour cette raison les divers clous ne sont pas inclus dans l'analyse.

- Objets trop fragmentés ou brûlés pour être identifiés, scories, etc.

La position du mobilier

La position des objets a été notée selon les cas par rapport aux parties du corps inhumé (ceux qui étaient en position portée ou bien leur position par rapport aux grandes régions du corps), par rapport au réceptacle (que ce soit un coffre en bois, un sarcophage, une construction en tuiles : dedans, sur le couvercle, sur une étagère, en dehors et à côté) ou par rapport à l'urne et à l'amas d'ossements pour les incinérations (dans l'urne, dessus, à côté, parmi l'amas d'ossements ou plus loin, regroupés, etc.).

Les problèmes rencontrés lors de la constitution de corpus

Les données disponibles ne sont pas limitées seulement par le manque de publications. Une grande partie vient des fouilles anciennes. Non seulement ces fouilles ont manqué d'une méthodologie moderne (dans le mode opératoire, l'enregistrement et la documentation sur le terrain et également dans la description, l'étude et la publication du mobilier), mais elles ont aussi souvent souffert d'une perte importante de la documentation, des informations et du mobilier. Les limites de l'utilisation de ces données sont bien illustrées par la publication des recherches de l'Abbé Cochet.⁷⁴

Le vocabulaire utilisé dans les publications a également beaucoup évolué. On comprend facilement certaines expressions, aujourd'hui complètement disparues, comme par exemple « lacrymatoire ». D'autres peuvent être plus difficilement comprises. La signification d'un terme peut changer, se transformer ou évoluer. Pour illustrer ce phénomène, on peut citer quelques exemples : le terme « cendres » signifie-il les ossement brûlés du défunt, le reste du bûcher ou un mélange les deux ? L'interprétation des « urnes » est également ambiguë. Une urne peut signifier un réceptacle (le plus souvent en céramique) contenant une crémation, mais

⁶⁶ PETROVSKY 1993, 21-136.

⁶⁷ Les bassins munis d'une anse en oméga ont pu remplacer les bassins dans les services pour le lavage des mains.

⁶⁸ NUBER 1972 ; NENOVA-MERDJANOVA 1995 ; NENOVA-MERDJANOVA 2002, 201-203.

⁶⁹ NENOVA-MERDJANOVA 1995.

⁷⁰ MARTI 1996.

⁷¹ Sur l'interprétation des clous dans les crémations romaines, cf. ALLAIN - FAUDUET - TUFFREAU-LIBRE 1992, 128-129, avec bibliographie ; Pour le caractère magique des clous dans les sépultures romaines, cf. GOLUBOVIČ 1998, 250, n. 23, avec bibliographie ; CECI 2001, 90-91, avec bibliographie et récemment : ALFAYÉ VILLA 2009.

⁷² BEL 2002, 154-155 ; PIRLING 2002, 520 ; THERNOT - BEL - MAUNÉ 2004, 259 ; BLAIZOT 2009, 116-118.

⁷³ est inutile d'y voir un rite de clouage du cadavre sur le *rogus* (voir la bibliographie : TOPÁL 1981, n. 57, 79). Il sera quasiment impossible de prouver l'existence d'un tel rite, sauf dans le cas d'une trouvaille exceptionnellement bien conservée et documentée.

⁷⁴ GIRARD 1996.

⁷⁵ CHIROL - FLAVIGNY - SENNEQUIER 1975.

cette expression peut simplement désigner une forme de vase en céramique ou en verre...

Même les publications monographiques des fouilles modernes ne sont pas sans problèmes (sans considérer maintenant le manque d'observations faites sur le terrain).⁷⁵ Parfois les informations telles que la forme, la taille et l'orientation des sépultures ont pu être déduites seulement d'après la carte de la nécropole (si elle existe...). Pour l'identification des sépultures et des rites, le problème majeur réside dans le fait que non seulement les langues des publications sont diverses mais le vocabulaire utilisé n'est pas constant et les appellations sont ambiguës et ne sont pas accompagnées par une description minutieuse, ponctuelle et une documentation graphique adéquate et détaillée. Faute d'un vocabulaire standardisé commun, la variation des expressions utilisées rend difficile l'identification des rites, des structures, les mobiliers et leur état et complique leur intégration dans un système commun. Il est souvent difficile d'identifier les détails du rite du fait des imprécisions des descriptions et des schématisations de la documentation graphique.

Concernant le mobilier, le principal problème est que les publications ne font souvent pas de distinction entre les objets résiduels dans les sépultures et ceux qui peuvent être considérés comme mobiliers. Dans les crémations, peu ou aucune attention n'a été portée sur la distinction du mobilier primaire et secondaire, ou parfois ces catégories sont utilisées de façon incorrecte. Les indices d'après lesquels les objets résiduels peuvent être séparés des mobiliers funéraires et ceux d'après lesquels les mobiliers primaires et secondaires peuvent être distingués sont rares : le taux de fragmentation (les dessins sont souvent des reconstructions et ne montrent pas les limites exactes des fragments, surtout pour les vases en céramique), les descriptions exactes surtout de l'état de la céramique.⁷⁶ Ainsi rares sont les observations précises concernant l'état d'un objet (traces d'utilisation, réparations et d'usures) permettant de spécifier, avec toutes les conséquences relevant de la datation de la sépulture, si un objet neuf, peu usé ou longtemps utilisé a été placé dans la tombe. Il arrive souvent que la position de mobiliers dans la sépulture ne peut être précisée que d'après le dessin,

mais la stratigraphie et la disposition relative des objets entre eux restent inconnues.

Concernant les restes humains, en général, on peut dire que les analyses anthropologiques sont très rares (surtout pour les crémations), peu détaillées et souvent traitées seulement du point de vue de l'anthropologie physique sans les détails permettant de reconstruire les rites.⁷⁷ On dispose de peu d'observations faites sur le terrain par des anthropologues. Pour les inhumations, la documentation graphique des squelettes reste le plus souvent peu précise..., surtout pour les indices nuancés les détails du rite, par exemple la position des petits os instables ou les *processi* des vertèbres. L'identification des modalités de la décomposition (milieu colmaté ou ouvert, présence possible d'un vêtement serré ou d'un linceul, bandage autour de la mandibule ou un coussin derrière la tête, récupération des ossements, etc.) sont très rares et les propositions faites d'après les documentations graphiques devraient être prises avec précaution. Pour les crémations, les détails sont encore plus rares ; le poids, la composition, la température de combustion, la méthode de la déposition dans un éventuel réceptacle sont rarement connus. Souvent la position des restes d'ossements humains brûlés n'est pas précisée ; il n'est pas indiqué s'ils ont été trouvés dans une tasse ou dispersés, mélangés avec ou sans les résidus du bûcher, quelle partie du squelette a été découverte dans quelle partie de la sépulture.

En bref, une partie du manque des informations (en mettant à côté le manque des observations faites sur le terrain et les problématiques liées aux recherches anciennes) est dû au fait que les descriptions ne sont pas faites d'après un plan rigoureux et standardisé tout en accompagnant une documentation graphique précise et détaillée suivant un protocole commun.

Le vocabulaire retenu

Pour mener à bien cette étude, il était vital d'unifier les expressions et d'établir un vocabulaire commun. Ci-dessous, les expressions les plus fondamentales et les expressions qui sont utilisées de façon diverses dans la bibliographie sont définies.

La définition d'une sépulture

La question fondamentale est qu'est que l'on peut identifier comme « sépulture » ? Dans leur étude, Bruno Bulletin et Henry Duday confrontent plusieurs définitions de la sépulture.⁷⁸ Celle qui est finalement proposée, néanmoins tout à fait pertinente, est

⁷⁵ Sans mentionner ici les cas où les études des différents experts ont été publiées parallèlement sans former une étude unie (par exemple, dans le cas de la nécropole de Gratte-Dos à Meuilley, RATEL 1977 ; RATEL 1977a) ou lorsque les numéros d'analyse anthropologique ne correspondent pas aux numéros de sépultures (voir dans le cas du cimetière des Cordeliers de Mâcon : BILLARD 1986 ; BILLARD 1987 pour l'étude anthropologique et BARTHÉLEMEY - DEPIERRE 1990, pour la publication finale de la nécropole).

⁷⁶ En général, on dispose de peu d'études céramologiques, qui nous permettraient non seulement de préciser le lieu de fabrication des vases, mais également les traces éventuelles d'usure ou, dans le cas des vases culinaires, si les traces brûlées visibles sont dues à leur utilisation lors de la cuisine ou à un passage sur le bûcher.

⁷⁷ Les identifications faites par les fouilleurs sont généralement peu fiables.

⁷⁸ BOULESTIN - DUDAY 2005, 20-23.

difficilement applicable aux sites archéologiques.⁷⁹ Il semble plus utile de baser cette analyse sur la définition du *Dictionnaire de la Préhistoire* : « Lieu où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts, et où il subsiste suffisamment d'indices pour que l'archéologue puisse déceler dans ce dépôt la volonté d'accomplir ce geste funéraire ». ⁸⁰ Il vaut mieux réserver l'appellation de sépulture pour les structures qui contiennent des restes humains ou pour lesquelles il est avéré qu'autrefois elles en ont contenu.⁸¹ En conséquence, les restes des cadavres sur les champs de batailles, les lieux de catastrophes naturelles ou d'incendies ainsi que les cadavres jetés dans les puits ne sont pas pris en compte ici.

Les « puits funéraires » posent un problème. L'existence de telles structures, mis à part certaines occurrences isolées géographiquement et temporellement, a été débattue.⁸² Parmi les « puits funéraires » sont regroupées différentes structures : des puits à eau, des puits sacrificiels et dans de rares cas des puits véritablement funéraires. Il est impossible d'identifier / ré-identifier les anciennes découvertes. C'est la raison pour laquelle ces structures ambiguës ne sont pas intégrées à cette étude.

Les sépultures d'animaux ne sont pas incluses sauf si elles sont rattachées à des sépultures humaines ou si elles ont été trouvées sur le territoire d'une nécropole et si elles sont datées de la période étudiée. Une exception a été faite pour les chevaux harnachés, connus pour la plupart par des découvertes anciennes. Même si pour certains, on ne peut pas assurer qu'elles accompagnaient des sépultures humaines, d'après les découvertes mieux documentées, il est fort probable que ces chevaux harnachés signalent des sépultures de cavaliers. Ils ont donc été pris en compte.

Sépultures d'enfants et sépultures d'adultes

En raison de leur statut « spécifique » et de leur mort prématurée (*mors immatura* ou *ante suum diem*) les questionnements relatifs aux sépultures d'enfants

sont particuliers, il semble donc utile de les considérer séparément des inhumations d'adultes.⁸³

Les recherches récentes, surtout les fouilles précises et les publications menées sur ce sujet ont donné un nouvel élan à cette question.⁸⁴ Les faits archéologiques ont prouvé que notre perception est très influencée par le passage fréquemment cité de Plinie qui n'est pas applicable sans précaution aux nécropoles provinciales.⁸⁵ La population indigène a sans doute conservé ses propres coutumes traditionnelles, ses rites d'intégration selon des limites d'âge qui ne correspondent pas forcément aux normes romaines.⁸⁶ La mort d'un enfant n'est pas profondément prise en considération par la société⁸⁷ ; les pratiques funéraires n'étaient pas définies, elles dépendaient de choix familiaux, des possibilités économiques, et certainement de l'attachement personnel et sentimental à l'enfant. Les modes d'enterrement des enfants étant extrêmement variables,⁸⁸ les sépultures à inhumation des enfants ne peuvent pas être prises en compte dans la problématique du rite de l'inhumation chez les adultes. On ne peut pas définir comme nécropoles bi-rituelles des nécropoles qui n'ont livré, avec des crémations, que des inhumations d'enfants.⁸⁹

⁸³ Il faut également mentionner deux spécificités archéologiques. Les sépultures d'enfants sont souvent faites à une profondeur moins importante. En conséquence, elles sont plus souvent perturbées ou détruites. Les ossements d'enfants ont un degré de minéralisation plus faible qui rend plus compliquées leur documentation et leur étude, CATALANO – BENASSI – BUCCELLATO *et al.* 2012, 462.

⁸⁴ BLAIZOT – ALIX – FERBER 2002 et BAILLS-TALBI – DASEN 2008, 595-598, avec bibliographie.

⁸⁵ « *Hominem prius quam genito dente cremari mos gentium non est* », PLINIUS, *Nat. Hist.*, VII. 15 ; voir aussi : *Iuvenalis* 15, 139-140. Ce passage est problématique car il ne précise pas s'il s'agit des dents de lait (avant le 6^e mois) ou définitives (entre 5 et 7 ans), cf. CASTELLA 1999, 87. Pour les autres textes relevant de la situation dans le monde méditerranéen, cf. NÉRAUDAU 1987.

⁸⁶ Italie, d'après les études faites dans les nécropoles du *suburbium* de Rome, le rite de la crémation a aussi été utilisé pour les enfants (dans 4 % en moyenne), néanmoins tous les cas avérés correspondent à des enfants plus âgés que des périnataux, CATALANO – BENASSI – BUCCELLATO *et al.* 2012, 464. Dans les nécropoles provinciales les découvertes attestent une utilisation de la crémation juste après la naissance, par. ex. à Aix-en-Provence – Nécropole méridionale (Bouches-du-Rhône) et Fréjus – Saint Lambert (Var), MOLINER 2012, 490, Tabl. 5 ; *Argentomagus* (Saint-Marcel ; Indre), ALLAIN – FAUDET – TUFFREAU-LIBRE 1992, 206) ou Biberist (Cant. Soleure, Suisse), SCHUCANY 2000, 120.

⁸⁷ Par exemple la crémation a été pratiquée dans certains cas sur le territoire de la Gaule Belgique au cours du deuxième âge du Fer, PINARD – DELATTRE – THOUVENOT 2009, 103 ; PINARD *et al.* 2010, 43.

⁸⁸ BARAY 2003, 40-44. La mortalité infantile dans l'Antiquité était très élevée, LAUBENHEIMER 2004, 295.

⁸⁹ Plus l'attachement des adultes pour les enfants était profond, plus leur mode d'enterrement était proche de celui des adultes, CASTELLA 1999, 87. On peut observer cette tendance pendant la première année de la vie à Sallèles d'Aude, DUDAY – LAUBENHEIMER – TILLIER 1995.

⁸⁹ Hormis quelques cas particuliers, il n'y a pas de preuve de l'existence de nécropoles d'enfants et de nourrissons, PLANSON *et al.* 1982, 170-175 ; DUDAY – LAUBENHEIMER – TILLIER 1995, 111-112 ; CASTELLA 1999, 86. Néanmoins il est possible que dans certaines nécropoles, on puisse supposer des zones réservées, ou plutôt préférées, pour les tombes d'enfants, ALLAIN – FAUDET – TUFFREAU-LIBRE 1992, 208. Il faut aussi prendre en compte les communautés qui utilisent ces nécropoles. A Sallèles d'Aude, les

⁷⁹ « un lieu consacré par des funérailles, où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts », BOULESTIN – DUDAY 2005, 23.

⁸⁰ LECLERC – TARRÊTE 1988. Expliqué et développé dans : LECLERC 1990. C'est pourquoi le soldat trouvé à Lyon – 10, rue des Fantasques (Cat. n° 62.10) sous le décombre d'une maison détruite lors due siège de 197 n'a pas été pris en compte dans l'étude. Ici on ne peut pas reconnaître des gestes funéraires intentionnés. En revanche par exemple dans le cas de la sépulture multiple de Reichstett-Mundolsheim (Bas-Rhin) l'intentionnalité est reconnaissable, BLAIZOT 1998b.

⁸¹ BOULESTIN – BUISSON – GOMEZ DE SOTO 2002. Il n'est pas toujours évident de trancher d'après la documentation publiée. D'après la loi romaine, pour chaque personne, un seul endroit peut être considéré comme le lieu sacré (*locus religiosus*) de la sépulture (*sepulchrum*). Là où les restes du défunt ne sont pas présents, on peut parler d'un monument à la mémoire (*monumentum memoriae*) ou d'un cénotaphe (*cenotaphium*), CARROLL 2009, 827-828, avec bibliographie et sources anciennes. Ces derniers ne sont pas sacrés.

⁸² BOST – MAURIN 1991, 51-52, avec bibliographie.

La définition de l'âge bas pour les enfants pose des problèmes. Comment étaient considérés les enfants morts nés ou décédés avant les rites d'intégration dans la famille? Mais il faut aussi se demander jusqu'à quel âge ils sont considérés comme des enfants et à partir de quel âge comme des adultes. Malheureusement le nombre des identifications anthropologiques publiées et des sépultures connues ne nous permet pas de mettre en relation les changements des pratiques funéraires et des mobiliers avec des âges identifiés, afin de pouvoir découvrir l'âge ayant servi comme limite de l'enfance dans les nécropoles, notamment à quel âge un individu était considéré comme déjà adulte du point de vue des funérailles dans une communauté donnée.⁹⁰ Il faut donc se reporter aux auteurs anciens et aux dispositions du droit romain.⁹¹

D'après les sources, l'âge de l'enfance romaine peut être divisé en plusieurs périodes⁹² : après la naissance une phase « transitionnelle » d'environ deux jours aurait existé, pendant laquelle le nourrisson n'aurait pas reçu de lait maternel. Le premier nourrissage et l'apposition du nom signifiait que le nouveau venu a été accepté dans la famille.⁹³ L'événement marquant suivant a pu être l'apparition des dents de lait. La fin de cette première étape de l'enfance était marquée par le sevrage, d'après les coutumes romaines, à l'âge de 2-3 ans, qui coïncide avec le développement de la motricité et de la parole. La période suivante était plus longue et durait d'après le droit romain jusqu'à l'âge de 7 ans (*infans*).⁹⁴ La dernière étape, à partir de 7 ans, durait jusqu'à la fin de l'enfance, et était marquée par plusieurs événements symboliques. Pour les jeunes ayant la citoyenneté romaine, cela se manifestait par la remise de vêtements d'adulte (*toga virilis*) et par l'enlèvement de la *bulla* (généralement à l'âge de 15-16 ans).⁹⁵ Dans le cas des orphelins, cela se manifestait par la libération des garçons de la tutelle (*tutela* ; à l'âge de

14 ans),⁹⁶ par les limites d'un mariage légal (à l'âge de 12 ans pour les filles et de 14 ans pour les garçons)⁹⁷ et par l'aptitude à accomplir un service militaire (vers l'âge de 16-17 ans).⁹⁸ Mais comment ces étapes peuvent-elles être converties dans le langage de l'anthropologie physique et avec quelle ponctualité peut-on mener une analyse ? Les données anthropologiques disponibles et le faible nombre de sépultures ne permettent pas de suivre ces étapes. On peut assez raisonnablement séparer les enfants allaités et déjà sevrés (à la lisière du groupe *Infans* I). C'est la raison pour laquelle ces deux groupes (*Infans* I et II) ont servi de base pour cette analyse. La limite haute du groupe *Infans* II (vers 12 ans) correspond grosso modo au début de l'âge adulte, et quand la précision de l'identification l'a permis, le groupe *Iuvenis* (jusqu'à l'âge de 13-15 ans) a été inclus parmi les enfants.

Vocabulaire lié aux crémations

Les expressions concernant les crémations et leur typologie ne sont pas uniformes. Dans la bibliographie germanophone, la plus répandue est une typologie élaborée pour les sépultures protohistoriques nord-européennes⁹⁹ basée sur le lieu de la crémation (« *ustrinum* », « *bustum* ») dans laquelle le traitement des restes brûlés ne joue qu'un rôle secondaire. La difficulté est que non seulement ces expressions ne sont pas sans ambiguïté, mais les éléments de ce système ne sont pas utilisés d'une façon conséquente.

L'étape de la crémation : les bûchers

Ustrinum / bustum

L'identification des lieux de crémation se heurte au chaos de la nomenclature et aux problèmes de description (observations et informations portées), des tombes dans les publications.¹⁰⁰ La signification du terme *bustum*, souvent évoqué par les archéologues, n'est pas constante dans les sources antiques : il est appliqué au lieu de la crémation et/ou au lieu de l'enterrement des résidus, même dans les cas où ce dernier est différent.¹⁰¹ Parmi les structures archéologiques il s'agit de bûchers ayant acquis le statut de sépulture, mais il est n'est pas certain que cette expression n'ait été utilisée que pour des bûchers individuels.

bébés ont pu appartenir aux femmes des travailleurs locaux, DUDAY – LAUBENHEIMER – TILLIER 1995. On peut aussi considérer comme exceptionnelle la petite nécropole d'enfants limitée par une fosse, fouillée à Sommesous (Marne) GUILLIER 1992, 28, on trouve également un *fanum* dans le voisinage de cette nécropole. Sur les contextes particuliers des sépultures d'enfants, cf. LAUBENHEIMER 2004. Les sépultures d'enfants dans les habitats peuvent être liées à un rite de régénération de la fertilité, SCOTT 1991.

⁹⁰ Sans doute influencé par beaucoup de critères tels que l'ethnie et le statut social.

⁹¹ Sur la législation et les droits de l'enfant avant son indépendance légale, HIRT 2004.

⁹² En détails avec les sources antiques, cf. RAWSON 1991 ; BAILLIS-TALBI – BLANCHARD 2006, 178-180, avec des comparaisons ethnologiques.

⁹³ Durant cette période son nom était apposé (*nominis dies*), un rite de purification avait lieu (*dies lustricus*) et il obtenait probablement sa *bulla*, RAWSON 1991, 14. Cette période était terminée par l'acte pratiqué jusqu'au règne de Marc Aurèle, consistant à enregistrer l'enfant ayant la citoyenneté romaine sur la liste des citoyens romains dans les 30 jours qui suivaient sa naissance mais obligatoirement après le *nominis dies*.

⁹⁴ WIEDEMANN 1989, 114.

⁹⁵ WIEDEMANN 1989, 114-115 ; RAWSON 1991, 14, 27-28.

⁹⁶ RAWSON 1991, 28.

⁹⁷ HOPKINS 1965 ; TREGGIARI 1991.

⁹⁸ SCHEIDEL 2007, 426 ; WESCH-KLEIN 2007, 438-439. Sur l'âge du mariage des filles, MORIZOT 1989, avec bibliographie.

⁹⁹ Pour un bilan de la nomenclature utilisée dans la bibliographie germanophone (cf. BECHERT 1980 ; HINTERMANN 2000, 33-34, avec bibliographie ; GLANSDORP 2005, 57-63, avec bibliographie) et francophone (FLOUEST 1993).

¹⁰⁰ *Ustrinum*, *bustum*, bûcher en fosse ou sur sol : pour les problèmes de nomenclature, cf. BLAIZOT – TRANOY 2004 ; BLAIZOT *et al.* 2009, 89-90. Pour les diverses utilisations, cf. WITTEYER 1993 ; STRUCK 1993b.

¹⁰¹ Sur cette question avec une analyse des sources antiques, cf. BLAISOT – TRANOY 2004, 172.

Sous le terme d'*ustrinum*, les archéologues réunissent deux types de structures¹⁰² : d'une part, une aire permanente de crémation, variant en taille, avec¹⁰³ ou sans architecture¹⁰⁴ dans ou près de la nécropole¹⁰⁵ (souvent appelé *ustrinum publicum*) et, d'autre part, le bûcher individuel de crémation (bûcher en fosse, sur fosse ou sur sol), lieu non permanent de crémation utilisé pour une ou quelques funérailles. Puis quand il obtient le statut de sépulture (crémation en position primaire) il est alors appelé *bustum*. Ici l'*ustrinum* est utilisé dans le sens d'un lieu permanent de crémation.

Bûchers sur le sol

Le bûcher sur sol est défini comme un bûcher construit sur la surface, sans fosse.¹⁰⁶ Il est difficilement détectable car son érection et son utilisation ne laissent par forcément de traces sur le sol ou bien seulement des traces très faibles, parfois sans rubéfaction.¹⁰⁷ Le degré d'altération de la surface est sans doute influencé non seulement par la structure du bûcher¹⁰⁸ et le degré de combustion, mais également par la nature du substrat. On a compté comme « bûchers sur sol » des cas où la rubéfaction¹⁰⁹ de la surface est évidente, et/ou lorsque la position anatomique du corps brûlé a été reconnue.¹¹⁰

Parfois des bûchers successifs sont installés sur l'emplacement d'un bûcher précédent. Une analyse anthropologique peut alors relever plusieurs individus, et l'analyse stratigraphique une utilisation successive.¹¹¹ Dans les cas où des bûchers individuels sur sol ont été installés sur le même lieu (*ustrinum*), ils

peuvent former une vaste aire cendreuse, dans laquelle une fouille précise peut révéler les restes des bûchers individuels.¹¹²

Bûcher en fosse/bûcher sur fosse

Les bûchers en fosse ou sur fosse sont caractérisés par une fosse au fond ou/et aux parois détériorés par la chaleur de la crémation.¹¹³ Le bûcher en fosse est construit dans une fosse¹¹⁴ permettant une bonne aération, et en conséquence les parois ont subi une intense rubéfaction.¹¹⁵

Il existe un autre type, lorsque le bûcher est construit sur une fosse (bûcher sur fosse ou au-dessus de la fosse, fosse-réceptacle). Dans ces bûchers, la rubéfaction est généralement moins intense et la fosse est plus petite. Les recherches ethnoarchéologiques faites sur des crémations contemporaines en Asie, ont démontré qu'en raison de la réduction du volume du corps lors du processus, la longueur du bûcher ne devait pas nécessairement dépasser la longueur du corps, ou même elle pouvait être plus courte.¹¹⁶

Pour expliquer le phénomène des fosses avec des parois et/ou des fonds altérés par la chaleur, Judit Topál a proposé l'hypothèse d'une purification rituelle de la fosse.¹¹⁷ Sans parler du fait que des altérations si intenses que celles qu'elle a observées ne peuvent pas être l'effet d'une simple purification,¹¹⁸ sa supposition ne peut pas être retenue en raison de plusieurs arguments. Dans sa classification, la seule différence entre les crémations avec des fosses rituellement « purifiées » et le « *bustum* » type est la taille. Ce dernier est plus grand.¹¹⁹ D'après des données des bûchers bien documentés, leur taille est variable (environ 0,6 m à 3,05 m).¹²⁰ Dans la

¹⁰² POLFER 2000, 31.

¹⁰³ Sur les *ustrina* construits, cf. POLFER 2000, 31, avec bibliographie et POLFER 2001, 148-149.

¹⁰⁴ POLFER 2001, 149, n. 26.

¹⁰⁵ BEL 2002, 78-79, avec bibliographie.

¹⁰⁶ Dans la bibliographie germanophone, ils sont parfois appelés « *Flächenbustum* », STRUCK 1993b, 83-84.

¹⁰⁷ ANDRIEUX 1994, 263 ; LAMBOT 1994, 256 ; PAUTREAU 1994, 307 ; PAUTREAU – MORNAIS 2005, 50. Pour une expérimentation d'un bûcher sur sol, cf. BECKER – DÖHLE – HELLMUND *et al.* 2005, en effet les décolorations du sol peuvent être peu marquants, voir fig. 22.

¹⁰⁸ Dans le cas où le sol est isolé par les cendres des effets de la chaleur du bûcher, l'emplacement du bûcher ne porte pas de traces de rubéfaction, PAUTREAU – MORNAIS 2005, 50 ; BLAIZOT *et al.* 2009, 89. C'est pourquoi il est impossible d'identifier, ré-identifier les diverses couches cendreuse appelées « dépôt de résidu du bûcher », « matériel provenant du bûcher dispersé sur la surface », etc.

¹⁰⁹ L'idée, que les restes du bûcher ont été transportés dans un état encore brûlant du lieu de la crémation jusqu'au lieu de l'enterrement où ils auraient laissé des traces d'altération sur la surface ou les parois de la fosse, est récurrente dans les publications, par. ex. JOVANOVIĆ 2000, 206, 209. Sans tenir compte des problèmes pratiques de transport, les reconstructions et les recherches ethnoarchéologiques ont montré que les résidus restant après la crémation ne sont pas suffisamment chauds pour effectuer une telle altération.

¹¹⁰ Les autres cas possibles sont sans doute parmi les innombrables informations d'épandages de restes de bûchers, de tâches cendreuse ou de charbons et d'ossements calcinés dispersés sur la surface de la nécropole. Leur identification d'après les publications est quasiment impossible.

Il faut également souligner qu'ils sont parmi les structures les plus susceptibles de disparaître lors du décapage mécanique.

¹¹¹ Par ex. Lyon – Voie de l'Océan, FRASCONI 1999, 127-130.

¹¹² Par ex. Clermont-Ferrand – Pâtural (Puy-de-Dôme), BLAIZOT *et al.* 2009, 92, fig. 72.

¹¹³ Sa profondeur peut considérablement varier, BLAIZOT *et al.* 2009, 94. Des observations indiquent que cette altération par la chaleur (rubéfaction) concerne le plus souvent la partie haute des parois (où l'apparition du milieu oxydant est plus fréquente), cette partie de la fosse n'est pas fréquemment conservée, BLAIZOT *et al.* 2009, 94. Sur les critères d'identification des fosses-bûchers, cf. STRUCK 1993b ; BLAISOT – TRANOY 2004, 172-178. Sur la reconstruction expérimentale : GAITZSCH – WERNER 1993.

Dans la bibliographie germanophone ils sont parfois appelés « *Grubenbustum* », STRUCK 1993b, 82-83.

¹¹⁴ Ou au-dessus d'une fosse dont la surface est quasiment égale à la surface de la fosse.

¹¹⁵ Ce sont les bûchers qui sont le plus souvent classés comme *bustum*, dans les publications.

¹¹⁶ GRÉVIN 2009, 233. On a parfois essayé d'identifier « des dimensions minimales » pour les bûchers, WELLS 1960, 35.

¹¹⁷ TOPÁL 1981, 75-76. Voir aussi : BABEŞ 1970, 180-182. Pour un résumé des diverses théories avec bibliographie, cf. GOLUBOVIĆ 1998, 250.

¹¹⁸ Il faut rappeler que les bûchers sur sol ne laissent souvent que des traces faibles après la crémation.

¹¹⁹ TOPÁL 1981, 78.

¹²⁰ GAITZSCH – WERNER 1993, 60, fig. 5 ; BLAIZOT *et al.* 2009, fig. 74. D'après les observations, cette variabilité est seulement partiellement liée à l'âge ou à la taille du défunt, BEL 2002, 89.

nécropole de Matrica, étudiée par Judit Topál, hormis l'exception de la sépulture 40 dans laquelle une partie du squelette a été retrouvée en position anatomique,¹²¹ aucune particularité ne distingue les différents « types » concernant le comblement, la stratigraphie interne ou la quantité des restes incinérés. Il est vraisemblable, que le type « crémation avec fosse rituellement purifiée » n'existe pas. Ses multiples catégories correspondent plutôt à des bûchers de différentes tailles, des structures variables qui ont subi différents remaniements post-crématoires.¹²²

Certains de ces bûchers ont pu être utilisés pour la crémation de plusieurs personnes ou avoir été réutilisés plusieurs fois,¹²³ comme l'indique la présence d'ossements calcinés appartenant à plusieurs individus. Néanmoins seule la documentation enregistrée *in situ* sur les ossements peut permettre de savoir si les crémations ont été successives ou simultanées.¹²⁴ La réutilisation d'un lieu de bûcher et le prélèvement accidentel peuvent expliquer la présence d'un second individu, représenté par une quantité très faible d'ossements dans le dépôt funéraire.

Fosses dépotoirs

Les lieux de crémation, surtout les aires permanentes de crémation construites, mais également les bûchers individuels, ont eu besoin de vidages et de nettoyages, qui devaient être réguliers dans le premier cas.¹²⁵ Les résidus ont pu être déposés dans des fosses dépotoirs (fosses de rejet du bûcher). Leur identification est très sensible et subjective. Il ne semble pas très réaliste de voir des fosses dépotoirs dans les fosses de petite taille. Les indices décisifs peuvent être la présence de restes de nombreux individus et/ou du matériel brûlé correspondant à plusieurs crémations et/ou une fourchette chronologique assez large.

Ainsi il est difficile d'interpréter les fosses remplies de résidus du bûcher, qui n'ont pas fait l'objet d'un tamisage et/ou d'une analyse anthropologique, car elles peuvent correspondre à des fosses dépotoirs ou à des crémations simples. La présence de mobilier en position secondaire peut être déterminante mais elle n'est pas obligatoire.

Crémation en position primaire

Quand le bûcher a acquis le statut de sépulture (tombe-bûcher), il correspond alors à une crémation (sépulture) primaire dans laquelle on retrouve une crémation soit *in situ*,¹²⁶ soit perturbée après un remaniement plus ou moins important (par exemple, un vidage et rebouchage partiel ou complet). Parfois le bûcher, après remaniements, a pu servir comme lieu de dépôt pour une autre forme de crémation (en urne ou en enveloppe périssable).¹²⁷ Celle-ci, dans la plupart de cas, contient les restes du même individu qui a été brûlé sur le bûcher. L'analyse anthropologique en donne parfois des preuves indiscutables.¹²⁸ Le bûcher peut donc acquérir le statut de sépulture également de cette façon.

Ce type de tombe est souvent appelé *bustum*. L'utilisation de ce terme est déjà ambiguë chez les auteurs antiques (il a quelques fois été également appliqué à des bûchers), mais les archéologues l'utilisent eux aussi pour nommer des structures différentes, tantôt des bûchers individuels, tantôt de véritables sépultures correspondant à la définition de la crémation en position primaire. On l'évitera donc ici, le terme choisi étant celui de « crémation en position primaire ». Les caractéristiques déterminantes sont la présence d'ossements dont la position correspond à celle du corps sur le bûcher,¹²⁹ la présence de l'intégralité des restes du corps et/ou la présence d'offrandes secondaires ou de traces d'un culte de la tombe.

Crémations en position secondaire

Pour les crémations en position secondaire (crémations secondaires), les restes calcinés sont en totalité ou en partie prélevés sur le lieu de la crémation, avec ou sans restes du bûcher, avec ou sans une partie des

¹²¹ La conservation de la position anatomique n'est pas liée au type de structure, mais au degré des remaniements post-crématoires.

¹²² Pour une telle altération des parois de la fosse, il faut un feu intense et plus persistant qu'une « simple » purification. M. Babeş a accepté la théorie de la purification rituelle pour les sépultures dans les fosses avec des parois brûlées ne contenant que des ossements calcinés avec la présence de mobilier primaire et de mobilier secondaire, BABEŞ 1970, 182. Il est plus vraisemblable qu'il s'agisse de fosses réceptacles en dessous des bûchers vidés après la crémation, probablement lors de la récupération des restes calcinés, puis une crémation en position secondaire y a été placée accompagnée avec une partie du mobilier primaire retiré du bûcher et avec les offrandes secondaires.

¹²³ Sur cette question : BLAISOT *et al.* 2009, 97, 103-104.

¹²⁴ Sur la méthodologie de la documentation d'un tombe-bûcher, cf. BURA 2001 ; BEL – BLAISOT – DUDAY 2008.

¹²⁵ Il n'était pas si important dans le cas des lieux éphémères de crémation, car un corps d'adulte a pu être réduit parfaitement en cendres sur un bûcher d'1m³ (GRÉVIN 2009, 234). Un bûcher d'une telle taille laisse relativement peu de résidus. Pour les bûchers sur sol, dans la plupart des cas, au maximum, on a pu éparpiller un peu les restes et sans doute, on a fait de même avec une partie des restes des bûchers liés à une fosse.

¹²⁶ Pour la définition, cf. BEL 2002, 83. Pour leur identification, cf. BEL – BLAISOT – DUDAY 2008.

¹²⁷ « *Bustum* avec ossuaire », BEL – TRANOY 1993a, 95, ou « incinération primaire avec ossuaire », REBILLARD 2009, 62. Voir par ex. WITTEYER 1993, 78, fig. 11.

¹²⁸ Dans la nécropole de Valladas (Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme), les fragments d'os calcinés trouvés dans la fosse du bûcher ont parfois pu être recollés avec des fragments trouvés dans l'urne, BLAISOT – TRANOY 2004, 177.

¹²⁹ Peut être le terrain acheté pour la sépulture s'est-il limité à l'emplacement du bûcher.

¹²⁹ Dans les conditions quotidiennes des fouilles, ceci est observable plutôt lorsque le corps est déposé en decubitus dorsal et que le bûcher n'as pas subi de remaniements significatifs, cf. par ex. GOLUBOVIĆ 1998, 249.

offrandes primaires. Ils subissent ensuite différentes manipulations (tri, lavage, etc.) puis ils sont déposés dans une tombe avec ou sans réceptacle qui n'est pas identique au lieu de la crémation.

Crémations en réceptacle¹³⁰

Quand les ossements brûlés (ou une partie) sont déposés avec ou sans les résidus du bûcher dans une urne on parle d'une « crémation en réceptacle » (crémation en urne).

Ce réceptacle (urne) est le plus souvent un vase ou fragment de vase en céramique ou en verre, mais d'autres possibilités sont également connues : vase en métal (argent, bronze, plomb), en pierre, fragment d'amphore ou *imbrex* renversée et divers types de réceptacles en matière organique : coffret ou vase en bois, en vannerie, sac ou enveloppe en cuir ou en textile... Leur nature périssable rend difficile leur perception du fait de leur disparition probable. Ceci les rend difficiles à identifier lorsqu'aucun vestige n'est clairement visible. Parfois la position du reste du mobilier, la présence d'un *loculus* au fond de la fosse, la position très ramassée des ossements, des effets de parois ou encore la présence d'éléments de fermeture peuvent laisser penser à l'existence d'un contenant périssable disparu (par exemple deux fibules, forme du dépôt d'ossements dans la fosse, position du reste du mobilier par rapport à l'amas).¹³¹ Leur identification dépend donc fortement de la qualité de la documentation faite sur le terrain et du soin porté aux fouilles.¹³²

Amas d'ossements

Dans certains cas, les ossements calcinés sont sélectionnés dans les restes du bûcher et retirés de celui-ci puis déposés dans une tombe, mais aucun dispositif funéraire ne peut être observé.¹³³ Leur position reflète la méthode selon laquelle ils ont été déposés.¹³⁴ On peut distinguer plusieurs variantes, les ossements calcinés pouvaient être en tas, dispersés ou une partie en tas et une autre dispersée.

¹³⁰ Dans la bibliographie allemande : *Urnengrab, Ossariengrab*.

¹³¹ Sur les effets indiquant une enveloppe périssable, LE GOFF 2009.

¹³² Par exemple une fouille minutieuse et l'intervention de l'archéologue sur le terrain ont permis à Évreux - Clos-au-Duc d'identifier un grand nombre de crémations en enveloppes en matériel périssable, PLUTON - ADRIAN - KLEISCH - COTTARD 2008, 212-213.

¹³³ Néanmoins l'identification d'un réceptacle organique est une question délicate. Il est possible qu'une partie ait été faite dans un récipient organique non détectable de nos jours. Dans la terminologie allemande : *Knochenlager, Leichenbrandschüttung*.

¹³⁴ LE GOFF 2009, 115-121, fig. 3.

Crémation simple

Les crémations simples sont des crémations en position secondaire dans lesquelles les vestiges osseux non séparés des restes du bûcher sont déposés dans la tombe sans réceptacle.¹³⁵

Orientation

Pour les crémations il est difficile d'établir l'orientation exacte. Dans de rares cas, la position du corps peut être identifiée sur les bûchers/crémations en position primaire. Dans d'autres cas, lorsque la forme de la structure le permet, on peut identifier l'axe privilégié avec deux orientations possibles.

Vocabulaire lié aux inhumations

Inhumation primaire/secondaire

Par définition l'inhumation primaire est le « dépôt d'un cadavre ou d'une portion de cadavre réalisé alors que les éléments du squelette conservent encore la totalité de leurs connexions anatomiques » ; en revanche l'inhumation secondaire est « le dépôt de restes réalisé lorsque les éléments du squelette ont partiellement ou totalement perdu leurs connexions anatomiques ».¹³⁶

Orientation

Pour la détermination de l'orientation, c'est la position du crâne qui a été toujours prise en compte.¹³⁷

¹³⁵ BEL 2002, 84-85. L'appellation « crémation simple » d'A. Jovanović ne correspond que partiellement avec cette catégorie car l'auteur a réuni dans ce groupe non seulement les crémations sans réceptacle dans lesquelles les ossements calcinés ne sont pas séparés du reste du bûcher, mais également une partie des crémations en urne en céramique, JOVANOVIĆ 2000, 204. Une partie des « *Brandschüttungsgräber* » et « *Brandgrabengräber* », selon la bibliographie allemande, est considérée ici. Une partie qui contient des ossements humains calcinés, des fosses cendreuses « *Aschengruben* » peut entrer aussi dans cette catégorie, WIGG 1993 ; POLFER 2001, 149-150. Ce type de tombe est fréquemment confondu avec d'autres, aménagements. Il est probable qu'entre les nombreuses structures considérées comme rejets « *d'ustrina* », se trouvent des fosses dépotoirs contenant des ossements calcinés (peu convaincantes lorsqu'il s'agit de fosses de très petite taille) et des bûchers sur ou en fosse (dans le cas de ce dernier type, les fosses sont interprétées comme des crémations simples déposées dans une fosse rituellement purifiée). Dans ce cas aussi les facteurs décisifs sont la structure du comblement de la fosse, la présence d'offrandes secondaires (ce qui n'est pas obligatoire) et les rites autrefois exclusivement liés aux sépultures. Il est difficile d'interpréter des structures publiées avec très peu de détails, sans mesures ou sans documentation graphique.

¹³⁶ BOULESTIN - DUDAY 2005, 27. La translation des *reliquiae* à travers les territoires et sans doute d'une nécropole à l'autre ou d'une sépulture à l'autre était réglementée par les *edicta* et *rescripta* impériaux et la permission des pontifes, CRACCO-RUGGINI 1995, 121 ; sur la question, cf. aussi : ESTIEZ 1995 ; CARROLL 2009. Des cas de rapatriement du corps attestés par la documentation épigraphique ne permettent pas de décider s'il s'agit d'inhumations primaires ou d'inhumations secondaires.

¹³⁷ BARBER - BOWSER 2000, 83. La position du soleil pendant les équinoxes d'hiver et d'été était considérée comme un facteur déterminant du choix de l'orientation des tombes, BARAY 2003, 64-65.

Cercueils/coffrages

Les cercueils sont considérés comme des réceptacles rigides entourant le corps de chaque côté, à l'intérieur de la structure de la tombe. Ils peuvent être en bois (monoxyle, cloué ou assemblé par chevillage) ou fait de plomb.¹³⁸

Les divers coffrages, c'est-à-dire des constructions en bois non fermées sur tous les côtés, installés dans la fosse peuvent ainsi se décomposer en milieu non colmaté.¹³⁹ Il n'est pas toujours évidente de les distinguer des cercueils.¹⁴⁰

Linceul

Dans cette étude, le linceul est défini comme une enveloppe (autre qu'un vêtement) souple qui a entouré le cadavre. Il laisse rarement des traces. Sa présence est le plus souvent indiquée par la position serrée des membres et par la position des ossements instables.¹⁴¹ Il peut être signalé par les fibules, épingles ou clous ayant servi à l'attacher.¹⁴²

La position du corps et les effets taphonomiques

La position du corps reflète des manipulations au moment ou juste après la mort, ou bien avant ou pendant les funérailles, ainsi qu'après l'enterrement, lors des processus taphonomiques¹⁴³ et lors d'une éventuelle réouverture de la tombe, accompagnée d'une recomposition/du bouleversement total ou partiel – lors par exemple de la récupération des objets (pillage) – du squelette¹⁴⁴ ou encore lors d'interventions

ultérieures destinées à récupérer des ossements.¹⁴⁵ Les modifications non volontaires peuvent résulter de la décomposition du corps ou du passage de petits animaux. Les manipulations post-mortem sont rares et méritent donc une attention particulière, car elles permettent de reconstituer des rites spécifiques.

La décomposition du corps peut se passer en milieu colmaté ou non colmaté en laissant des indices spécifiques sur le cadavre et en influençant sa position observée. La partie la plus influencée par le degré de colmatage est la tête.

Position de la tête

La position de la tête a pu être déterminée non seulement par des manipulations volontaires, mais surtout par l'effet de la gravité, suite à la décomposition des muscles et des tendons. Par exemple, pendant une décomposition en milieu ouvert la mâchoire inférieure tombe. La position de cette dernière est fortement influencée par les instruments utilisés pendant les funérailles, par exemple des bandages pour la fixer, ou bien la présence d'un linceul, ou encore de coussins placés sous la tête.¹⁴⁶

Sans observation anthropologique réalisée sur place, on peut rarement déterminer s'il s'agit de manipulations volontaires (par exemple, selon la position des vertèbres) ou de l'effet de processus taphonomiques.¹⁴⁷ C'est pourquoi, sauf quelques cas bien documentés, elle ne peut pas être considérée comme décisive.¹⁴⁸

La position du tronc

La position du tronc est moins influencée par les processus taphonomiques et reflète surtout des manipulations volontaires.¹⁴⁹ On peut distinguer 4 modes : décubitus¹⁵⁰ ; procubitus¹⁵¹ ; position latérale¹⁵² ; position assise¹⁵³. Toutes les autres positions peuvent

Un autre facteur peut déterminer l'orientation : l'axe de la nécropole (c'est un facteur assez marquant dans les nécropoles romaines qui sont souvent situées et développées au bord des voies), ainsi que la géo-topographie du site et l'anthropo-topographie, la position des monuments funéraires ou des tombes privilégiées dans la nécropole, BARBER – BOWSER 2000, 83-84.

¹³⁸ Les cercueils en bois, mis à part la présence de clous et d'éléments métalliques encore en place, peuvent laisser des traces charbonneuses, indice pour l'identification des cercueils chevillés ou monoxyles, GUY 1998 et spécialement DIETRICH 1998 ; VERTONGEN 1998. Néanmoins les clous peuvent aussi appartenir à des brancards, ce qui implique une incertitude pour l'interprétation des trouvailles anciennes. Le cercueil engendre, dans la plupart des cas, une décomposition en milieu non colmaté, ce qui peut indiquer que le corps a été placé dans un cercueil. Parfois la position du mobilier placé originellement sur le couvercle du cercueil indique sa présence.

¹³⁹ JOLY 1998 ; LEFEBVRE 2009, 41-43.

¹⁴⁰ Par ex. RIQUIER 2004, 83. Sur les possibilités d'observation des cercueils non cloutés et des structures similaires, BLAIZOT 1998 ; BONNABEL 1998 ; VERTONGEN 1998 ; BLAIZOT – BONNET – CASTEX – DUDAY 2001, 283. Sur l'observation et les reconstructions des coffrages dans la fosse, GINOUX 2009, 33-39, 49 ; LEFEBVRE 2009, 42-45. Sur la décomposition du cadavre et du cercueil, DIETRICH 1998a

¹⁴¹ Pour des détails, voir la position des membres.

¹⁴² Cf. en détails BONNABEL – CARRÉ 1996.

¹⁴³ Sur les effets taphonomiques lors de la décomposition d'un cadavre dans les inhumations, GARLAND – JANAWAY 1989 ; BARAY 2003, 58-64.

¹⁴⁴ BARAY 2003, 53.

¹⁴⁵ WHYTEHEAD 1986, 37 ; BARBER – BOWSER 2000, 89-90 ; BARAY 2003, 53-56.

¹⁴⁶ Sur les indices pour identifier un coussin placé sous la tête, BARRAL – DÉPIERRE 1993, 382-383 ; PINARD – DELATTRE – THOUVENOT 2009, 106, fig. 10. Sur son importance dans la détermination de la position du crâne : DURAND 1988, 172.

¹⁴⁷ Concernant les techniques d'analyses anthropologiques effectuées pendant les fouilles : DUDAY *et al.* 1990, 33-34 ; BARAY 2003, n. 89, 59.

¹⁴⁸ Distinguée dans la base comme à droite/gauche ou tournée à droite/à gauche.

¹⁴⁹ BARAY 2003, 59.

¹⁵⁰ Individu placé sur le dos.

¹⁵¹ Individu placé sur le ventre.

¹⁵² On peut distinguer des variantes dans cette position : la position fléchie et la position allongée. Le premier a été souvent mis en relation avec la position fœtale, mais on ne peut pas approuver cette théorie. Parfois on peut penser que la fosse était trop petite pour la sépulture en extension, BARAY 2003, 61.

¹⁵³ Cette position semble être très rare, aucune explication ne peut en être donnée. Sur cette position aux époques plus récentes : GAUTHIER 1990.

être considérées comme des variantes de ces quatre types.

Position des membres

Alors que les jambes sont moins sujettes aux aléas taphonomiques, les différentes positions des bras ont déjà soulevé beaucoup de questions, en particulier sur les gestes qui peuvent être considérés comme accidentels ou volontaires. Par exemple, pendant la décomposition, le ventre gonfle et cela change la position originelle de mains placées sur le ventre, qui peuvent alors tomber sur le côté du corps.¹⁵⁴ Ou bien la disparition plus rapide des organes ventraux peut entraîner la descente des mains.¹⁵⁵ Mais on peut supposer que les bras et les mains ont été placés dans des positions bien définies avant les funérailles. Cette position peut aussi changer pendant le transport du corps. Quand le corps a été placé dans un linceul, les avant-bras et les poignets peuvent descendre en dessous du corps. Les jambes peuvent se croiser au niveau des chevilles ou des mollets.¹⁵⁶ Il ne faut pas oublier que le cercueil n'a pas nécessairement servi au transport du corps vers le cimetière, le corps a pu être porté, ou bien transporté sur un brancard jusqu'à la nécropole.¹⁵⁷ Enfin, la position des bras peut aussi refléter le port de certains vêtements.¹⁵⁸

Les divers types de tombes

En fosse simple

Les tombes à fosse simple sont définies comme des fosses creusées dans la terre ou dans le substrat sans aménagement particulier des parois.

Tombes en pleine terre

Quand la décomposition du corps se passe dans un milieu colmaté par le remplissage (« terre ») de la tombe, on peut parler de sépulture en pleine terre. Dans les publications n'ayant pas bénéficié de la méthodologie moderne, la plupart des inhumations sans cercueil ont été classées dans cette catégorie. Avec le développement de l'anthropologie de terrain et des méthodes de documentation, de plus en plus de données indiquent la présence de divers coffrages posés dans la fosse ou de planchers la séparant en deux parties, ayant ainsi créé un espace non comblé dans la fosse où le cadavre a pu se décomposer en milieu non colmaté.

¹⁵⁴ DUDAY – COURTAUD – CRUBEZY – SELIER – TILLIER 1990, 33.

¹⁵⁵ DUDAY *et al.* 1990, 33.

¹⁵⁶ Par. ex. Londres – nécropole de l'Est, tombe B711, BARBER – BOWSER 2000, 279. Pour les indices taphonomiques et archéologiques d'un linceul, cf. ROZOY *et al.* 1987, 42-43 ; BARRAL – DEPIERRE 1993, 382 ; PINARD – DELATTRE – THOUVENOT 2009, 105-106.

¹⁵⁷ Cela dépend d'une éventuelle intervention sur la tombe au dernier moment, HUSI – LORANS – THEUREAU 1990, 151.

¹⁵⁸ Par exemple, le port de la toge avec laquelle un bras est placé en travers de la taille, l'autre est libre, BARBER – BOWSER 2000, 87.

D'après une documentation de la qualité diverse, il est impossible de vérifier les observations anciennes ou de les classer. C'est la raison pour laquelle cet aspect ne sera pas analysé ici et on évitera l'utilisation de ce terme technique. Lorsque le milieu de la décomposition est signalé ou si d'après le squelette, on peut supposer un milieu non colmaté, ces informations sont signalées.

Tombes à tegulae

Les tombes à *tegulae* sont définies comme des tombes dont les parois sont délimitées entièrement ou partiellement par des « *tegulae* » posées sur le champ.

Cistes en pierre

Les tombes à ciste sont définies comme des tombes dont les parois sont délimitées entièrement ou partiellement par des pierres posées sur le champ.

Chambre en bois

Elle est définie comme une tombe contenant un grand coffrage en bois, qui peut également renforcer les parois de la fosse.

Chambre souterraine maçonnée

Il s'agit d'une tombe de plus grande taille dont les parois de briques ou de pierres (ou mixtes) sont maçonnées avec du mortier ou laissées sèches et qui se trouvait principalement sous le niveau de circulation antique.

Sarcophage

Il s'agit d'un coffre monolithique contenant une ou plusieurs sépulture(s) à inhumation¹⁵⁹ fermée(s) par un couvercle monolithique. Le sarcophage, selon son emplacement, peut servir lui-même pour la signalisation de la sépulture.

Ossuaires

Il se définit comme un réceptacle monolithique fermé par un couvercle en pierre contenant une ou plusieurs sépulture(s) à crémation. Selon le mode d'enterrement, il peut servir comme réceptacle pour les ossements incinérés (on peut dans ce cas l'appeler « urne en pierre »)¹⁶⁰ ou peut abriter une crémation

¹⁵⁹ Une partie des réceptacles publiés comme sarcophages ont renfermé selon tout vraisemblance des crémations. En conséquence, ils sont classés parmi ces dernières. Pour l'ambiguïté des dénominations, cf. CARROLL 2009, 828

¹⁶⁰ Plusieurs appellations sont utilisées –souvent sans constance– pour désigner les réceptacles monolithiques (caliciformes, cylindriques ou rectangulaires) contenant des incinérations en position secondaire : *ossuarium*, *Steinkiste*, *Aschenkiste*.... Le terme « *Steinkiste* » est quelquefois utilisé pour les tombes construites en pierres plates (ciste). Il est parfois impossible de déterminer à partir

en réceptacle et, dans ce cas, l'ossuaire sert de protection. L'ossuaire, selon son emplacement, peut servir lui-même pour la signalisation de la sépulture. On a classé parmi les ossuaires, les réceptacles publiés comme « sarcophages », pour lesquels les dimensions internes excluent sans ambiguïté que le(s) défunt(s) mentionné(s) par l'inscription ai(en)t été enterré(s) selon le rite de l'inhumation.¹⁶¹

Structures monumentales ou quasi monumentales (ayant servi pour le marquage)¹⁶²

Tumulus¹⁶³

Les *tumuli* sont identifiés comme des mottes monumentales ou quasi monumentales, avec ou sans architecture interne couvrant une surface plus importante que la sépulture elle-même et ayant laissé une trace suffisante pour l'identifier. Pour sa construction plus de matériel que nécessaire était extrait de la fosse de la sépulture.

Monuments

Il s'agit de constructions de divers types de « mausolées », « *Rundgräber* » et chambres circulaires ou rectangulaires partiellement ou complètement élevées au-dessus de la surface du sol.¹⁶⁴

Le mobilier et les divers types de mobilier

Tout d'abord il faut définir ce que l'on considère comme mobilier. Il est presque impossible de trouver une sépulture de l'époque romaine qui ne contienne pas au moins un tesson ou même une centaine de fragments de céramique. Naturellement, on ne peut pas tout considérer comme des offrandes. Il faut que les diverses

trouvailles puissent être comparées. Un vase entier n'a pas la même valeur qu'un vase très fragmentaire ou un tesson ; il faut définir un système de comparaison et fixer une limite maximale de fragmentation à partir de laquelle un vase ou un autre objet ne peut pas être considéré comme du mobilier funéraire.¹⁶⁵ Les objets « résiduels » peuvent provenir de différentes sources funéraires et non funéraires.¹⁶⁶

Cette question est rendue encore plus difficile par le fait que la plupart des sépultures impliquées dans cette analyse sont des crémations.

Dans ces dernières on peut en effet distinguer des offrandes primaires et secondaires. Ces catégories avaient été introduites par Gustav Müller dans la publication de la nécropole de *Novaesium*¹⁶⁷ et sont généralement utilisées dans les recherches : les offrandes primaires sont les objets qui étaient placés sur ou à côté du bûcher et sont donc théoriquement brûlés.¹⁶⁸ Les offrandes secondaires sont des objets non brûlés qui étaient déposés dans la tombe après la crémation.¹⁶⁹ D'après les fouilles de différents *ustrina*, il est certain que la composition des mobiliers primaires et secondaires peut être considérablement différente.¹⁷⁰ Pour décider si un fragment a fait partie du mobilier ou non plusieurs facteurs devraient être pris en considération : traces de l'action du feu,¹⁷¹ état de

¹⁶⁵ Par ex. 20 %, BEL 2002, 104-112, avec bibliographie.

¹⁶⁶ Une partie de ce matériel vient de tombes détruites et des structures de crémation installées dans le voisinage. Une autre partie est liée au matériel utilisé lors des banquets, sacrifices et nombreuses visites des tombes. Mais certains indiquent une liaison forte avec la sépulture formant des aménagements de surface ; sur ceux-ci, voir *infra*.

Ceux-ci se manifestent par les nombreux objets retrouvés sur le niveau antique, à côté ou près des sépultures. Ils pourraient avoir été associés à des rituels ou des banquets après les funérailles (*Parentalia*, *silicernium* ou *cena novemdialis* ; BEL 2002, 64-75, avec bibliographie). On peut supposer qu'une partie des fragments résiduels dans les sépultures peut provenir des vases utilisés dans tel ou tel rituel, puis laissés ou cassés sur place dans la nécropole (voir par exemple, l'examen du matériel résiduel trouvé dans le remplissage des sépultures de la nécropole de Tavant (Indre-et-Loire) : RIQUIER – SALÉ 2006, 61-69).

¹⁶⁷ MÜLLER 1977, 12.

¹⁶⁸ BARAY 2003, 273. Les publications mentionnant précisément la position des objets (P/S) sont rarissimes. Néanmoins, malgré tous les problèmes liés à l'état de la documentation, il a été nécessaire de faire des choix. Si par exemple, la publication ne fournit pas d'indication sur l'état des vases, ils ont été comptés en position indéterminée. Si elle fournit parfois des informations sur du mobilier secondairement brûlé, les vases non caractérisés sont notés en position secondaire. Si l'état de fragmentation des vases n'est ni décrit ni dessiné, les vases ont été comptés en position indéterminée. Si le dessin présente un fragment indéterminé représentant moins de 20 %, il est enregistré comme matériel peut-être résiduel.

¹⁶⁹ Dans la large majorité des publications sur les sépultures romaines de la Gaule lyonnaise aucune distinction n'est faite entre des vases en position primaire et en position secondaire ou bien ces catégories sont parfois utilisées de façon erronée.

¹⁷⁰ POLFER 1993, 175-176 ; POLFER 1996, 108-116 ; AMES-ADLER 2004, 88-91.

¹⁷¹ Sur des problèmes d'identification des vases en position primaire, BLAIZOT *et al.* 2009, 126-128. Quelques fois des vases utilisés pour le banquet funéraire peuvent être également brûlés, BEL 2002, 111. Voir

de la bibliographie, sans description détaillée ou illustration, s'il s'agit d'un ossuaire. L'« urne en pierre » est surtout utilisée pour les exemplaires cylindriques. Dans plusieurs cas, à l'intérieur du réceptacle en pierre, les ossements incinérés sont placés dans une urne faite d'un autre matériau. Il semble donc plus juste d'utiliser le terme « ossuaire » qui est plus neutre vis-à-vis du mode de déposition des ossements incinérés. Sur les noms antiques : SINN-HENNINGER 1982, 41.

¹⁶¹ Il est probable que certains coffres monolithiques rectangulaires de taille modeste, sans inscription, considérés par la recherche comme des sarcophages (surtout classés dans la catégorie des sarcophages d'enfant) ont contenu originellement des crémations. Sans doute, une partie des sarcophages et des ossuaires étaient interchangeables pour les sculpteurs antiques et pour les acheteurs. Cela est bien illustré par un sarcophage double, aux extrémités arrondies à l'intérieur pour les têtes, trouvé à San Pietro in Casale (Bologne, Italie), qui contenait une inhumation et une crémation, ORTALLI 2001, 226. Un autre exemplaire aux extrémités arrondies à l'intérieur vient de Cologne, nécropole de Sechtemer Strasse, Sép. B 129, SCHULER 2002, 444, 523-524, fig. 141-144. Il contenait également une crémation.

¹⁶² Leur présence est signalée dans la base, mais elles ne sont pas analysées en détails.

¹⁶³ Sur les *tumuli* de type romain avec *podium*, cf. SCHWARZ 2002, notamment 18-31 sur la structure du monument.

¹⁶⁴ ERTEL 1996.

fragmentation, position des objets dans la sépulture,¹⁷² etc. Il n'est pas toujours possible de décider d'après les éléments de documentations et les observations publiés, avec certitude ou même avec un doute si un objet fait partie du mobilier ou doit être considéré comme résiduel dans l'assemblage.¹⁷³

La présence dans la tombe des mobiliers primaires est fortement influencée par les décisions volontaires, sauf pour les bûcher qui n'ont pas été touchés après la crémation. La plupart des bûchers ont subi des remaniements plus ou moins importants et les mobiliers primaires restant sur place sont les résultats de ces gestes. Selon leur nature une partie est simplement laissée sur place, tandis qu'une autre a pu être prélevée puis remise dans la tombe et reflète donc une volonté de les garder dans l'assemblage. Dans les crémations en position secondaire le prélèvement par « accident » est fortement déterminé par le mode de récupération des ossements calcinés. C'est seulement dans le cas des tombes où les ossements calcinés et les résidus du bûcher sont présents que l'on peut penser que les mobiliers primaires ont pu être retirés de l'emplacement de la crémation par accident.

Les deux catégories ont leur propre importance lors des doubles funérailles de la crémation. Ce sont les offrandes secondaires qui accompagnent le mort dans l'au-delà. Elles reflètent donc ses besoins dans l'autre monde. Ce sont plutôt des témoins de croyances et de la manière dont on imaginait le monde des morts, tandis que les offrandes primaires sont, a priori, liées aux rites de transition, de purification.¹⁷⁴

En théorie il est facile de distinguer les deux : sur les offrandes primaires, les traces des altérations causées par la chaleur du bûcher sont visibles¹⁷⁵ tandis qu'elles sont absentes sur les offrandes secondaires. Ceci peut facilement s'observer sur les objets en verre, en bronze et sur la plupart des objets en argile.¹⁷⁶

aussi le problématique des monnaies brûlés, cf. DOYEN 2012, viii-ix.

¹⁷² Voir la question des dépôts primaires potentiels issus d'une couche charbonneuse, BLAIZOT *et al.* 2009, 127.

¹⁷³ Sans parler ici des cas « extrêmes » comme du dépôt d'un tesson unique dans la tombe, METZLER-ZENS – METZLER – MÉNIEL 1999, 403 ; POUX 1999, 28. Ils sont parfois interprétés comme *pars pro toto*, DEDET 1992, 161.

Il faut noter que les distinctions sont faites d'après les données et les documentations plus ou moins précises et complètes trouvées dans la bibliographie ; certains résultats ne sont donc pas définitifs.

¹⁷⁴ BEL 2002, 111, avec bibliographie.

¹⁷⁵ BARAY 2003, 273. Sur la problématique de l'identification du mobilier primaire et surtout sur la question des objets trouvés dans la couche cendreuse, « mobilier primaire potentiel », BLAIZOT *et al.* 2009, 126-128. Parfois les vases utilisés lors de repas funéraires peuvent également être brûlés, BEL 2002, 111.

¹⁷⁶ Une partie des vases a pu être cassée lors de leur utilisation et être déposée dans cet état lacunaire dans la tombe. D'autres ont été volontairement cassés lors des funérailles, avant, pendant ou après la crémation. Ils peuvent également être passés sur le bûcher (par exemple des fragments de vases cassés lors du banquet et jetés dans le bûcher lors de la crémation ; voir un résumé des propositions avec

Les objets en fer posent un problème particulier. Dans les publications il est rarement précisé s'il s'agit d'un objet brûlé. Le plus souvent dans les cas évidents où l'objet est déformé, ce critère reste néanmoins ambigu. Dans l'archéologie funéraire de l'époque protohistorique, il est bien connu que certains objets en fer passés sur le bûcher, mais qui n'ont pas subi une action du feu suffisante pour les faire fondre, sont dans un meilleur d'état de conservation que les offrandes secondaires. En effet la chaleur du bûcher effectue des altérations chimiques et physiques dans la structure de la surface qui rendent ces objets plus résistants à la corrosion.¹⁷⁷ L'identification des objets en fer passés sur le bûcher en est rendue si difficile qu'il n'est presque jamais précisé si l'objet est représenté avant ou après restauration.¹⁷⁸

Vocabulaire lié aux cultes de la tombe

Dispositifs à libation

Il s'agit des conduits (tuyau en bois, en terre cuite, en *imbrex*, amphore ou cruche découpée) permettant la communication entre l'extérieur et l'intérieur de la tombe. Ils ont servi au moment d'un sacrifice (libation) pour transporter le liquide au cœur de la sépulture.

bibliographie : ABEGG 1989, 218, n. 179-180 ; POLFER 1996, 118-120 ; ABEGG-WIGG 2008). Les vases cassés lors des rituels pratiqués autour de la tombe (par exemple une libation) avant sa fermeture peuvent finir dans la fosse de celle-ci. D'autres vases sont cassés a posteriori à cause de la pression de la terre et du comblement de la fosse, lors des travaux agricoles ou lors des fouilles ; sur les divers types des cassures des vases en céramique, TUFFREAU-LIBRE 1992a, 121-122, fig. 1-2.

Les observations faites par l'auteur sur les vases en terre sigillée de la nécropole de la Citadelle de Chalon-sur-Saône, à l'occasion de l'étude des marques de potiers, a montré que les fragments jointifs appartenant au même vase peuvent être brûlés et non brûlés. Sur les vases, deux types de cassures ont été observés : droites et curvilinéaires. Le phénomène de fragments jointifs brûlés et non brûlés peut être observé dans les deux cas. Dans les cas où les fragments représentent l'intégralité du récipient, on ne peut pas, même théoriquement, penser que les vases auraient « explosé » sur le bûcher, et certains fragments auraient été « propulsés » plus loin et n'auraient donc pas été altérés par le feu (de toute façon il ne semble pas trop réaliste de concevoir que des fragments tombés en dehors du bûcher aient été recherchés, ramassés et déposés dans la tombe). Il faut donc conclure, que les vases placés sur ou près du bûcher peuvent avoir été cassés ou avoir explosé en plusieurs morceaux (donc les fragments peuvent avoir des côtés droits ou curvilinéaires) dont certains ont pu se retrouver dans une position protégée empêchant leur altération visible.

C'est pourquoi il faut toujours prendre en compte leur position dans la structure et la stratigraphie interne de la sépulture, BLAIZOT *et al.* 2009, 127

¹⁷⁷ Dabosi, Fr. – Renou, G. – Lavelle, M. in, BEL – BARBERAN – CHARDENON *et al.* 2008, 478-492.

¹⁷⁸ La publication de sépultures de La Tène finale et du début de l'époque romaine à Nîmes peut être citée comme exemple sur cet aspect aussi, BEL – BARBERAN – CHARDENON *et al.* 2008. Il y est toujours précisé si un objet en fer est brûlé et si l'état dans lequel il est représenté correspond à son état avant ou après la restauration. C'est pourquoi la distinction entre les offrandes primaires et secondaires a été faite très prudemment. Les objets clairement fondus ou au contraire visiblement équipés d'une couche protectrice contre la corrosion lors de leur passage sur le bûcher sont classés comme primaires. Le mobilier non brûlé, très corrodé est classé comme secondaire et en cas de doute ou de manque d'information, les objets sont classés comme indéterminés.

Les « aménagements de surface »

Pour l'interprétation exacte et correcte des objets et des fragments d'objets trouvés sur et autour de la sépulture, il est nécessaire de disposer d'une documentation précise, de relevés micro-stratigraphiques à la fois des structures et de la position du matériel ainsi que d'une étude comparative des fragments d'objets trouvés à l'intérieur et à l'extérieur des sépultures. Le matériel « résiduel » provenant des nécropoles peut être rattaché

à différentes activités. Une partie provient de tombes détruites et des structures de crémation installées dans le voisinage. Une autre partie est liée au matériel utilisé lors des banquets, sacrifices et nombreuses visites des tombes. Mais certains indiquent une liaison forte avec la sépulture, un objet intact ou bien un groupe d'objets intacts ou cassés déposés à côté de la sépulture, formant un assemblage appelé dans cette étude « aménagements de surface ». Ils pourraient avoir été associés à des rituels ou des banquets ayant eu lieu après les funérailles.¹⁷⁹

¹⁷⁹ Comme par. ex. *Parentalia*, *silicernium* ou *cena novendialis*, cf. BEL 2002, 64-75, avec bibliographie.